



L'avocat André ROYER

LA PREUVE D'INCESTE ÉTAIT FACILE À ÉTABLIR L'ISSUE DU PROCÈS LORTIE AURAIT PU ÊTRE DIFFÉRENTE

◆ L'issue du procès de Denis Lortie aurait pu être différente si la preuve de l'inceste du père du jeune militaire avait été établie en cour.

par Georges ANGERS

Cette opinion est largement répandue chez des experts en droit criminel qui ont été consultés au cours des derniers jours par LE

SOLEIL mais n'est pas partagée par l'un des deux procureurs de Lortie, Me André Royer, qui a été rejoint hier au téléphone.

Ne voulant pas prendre partie publiquement dans le conflit qui oppose le juge Yvan Mignault, qui présidait le procès de Lortie, et les deux procureurs de ce dernier, Me Royer et Me François Fortier, les spécialistes (juge et avocats de la défense pratiquant le droit cri-

minel) que LE SOLEIL a contactés ont insisté pour conserver l'anonymat.

Leur opinion se résume de la façon suivante: la preuve de l'inceste du père de Lortie auquel s'est référé l'un des psychiatres qui ont témoigné en défense était facile à établir. Le père de Lortie avait en effet été condamné en 1969 à trois ans de pénitencier par le juge Robert Perron de la cour des sessions

de la paix de Québec pour crime d'inceste contre l'un de ses enfants.

"Il suffisait de faire témoigner le greffier de la cour des sessions de la paix de Québec pour établir la condamnation du père de Lortie; c'était d'autant plus facile que c'était dans le même édifice (le Palais de Justice de Québec)," a déclaré au SOLEIL un des experts.

Lire A-2, LORTIE



Le juge Yvan MIGNAULT



LE SOLEIL

LUNDI 18 FÉVRIER 1985
QUÉBEC, 89e année, no 51.

50 pages, 3 Cahiers
+ 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢ 35¢



UN COEUR MÉCANIQUE POUR MURRAY HAYDON

Page B-6

DOSSIERS

COMMIS ET VENDEUSES

UN MÉTIER MENACÉ DE DISPARITION

◆ La vente, un métier de femmes d'abord, est en voie de disparition. Ceux qui travaillent aujourd'hui dans les grands magasins savent bien qu'ils ne sont au fond que des manipulateurs de marchandises, c'est-à-dire des

"préposés aux stocks". A l'inverse, dans les boutiques, les employés courent après le client, non pas pour le servir, mais pour atteindre leur chiffre de vente. Sinon, c'est la porte. Les employés de Paquet-Syndicat, dont plusieurs encore attendent de se replacer, ont payé cher pour le savoir.

par Anne-Marie VOISARD

Ce constat est le résultat d'une recherche menée par deux anthropologues de Québec, Marie Taillon et Simon Tremblay, du

DOSSIER, B-3

Groupe de recherche-action sur la déqualification et le chômage. L'objectif de départ était d'évaluer les conséquences au point de vue professionnel d'une mise à pied. La cueillette des informations remonte à l'automne 1983, soit deux ans après la fer-



Marie TAILLON

Lire A-2, VENTE

À L'ANNÉE PROCHAINE, BONHOMME

◆ La duchesse de Lévy a failli mourir de chagrin à voir partir "son bonhomme". Le président Léopold Fournier a juré qu'il ne ferait pas le bilan du Carnaval avant l'heure dite, demain matin... mais s'est dit certain qu'il y avait plus que 200,000 personnes au défilé de samedi. Le condominium à Pompano Beach a été gagné par une carnavalesque de Joliette. Bonhomme est parti. Le 31e Carnaval de Québec appartient au passé.

par Andrée ROY

Quelques centaines de curieux se sont rassemblés, sous un ciel neigeux de carte de Noël, pour voir le gros personnage à tuque rouge disparaître sur son char comme il était arrivé, un mois plus tôt, sur la Grande-Allée.

TOUTES NOS
INFORMATIONS,
A-3 ET A-5

On voulait aussi voir la binette de l'heureux gagnant du condominium de \$100,000 en Floride. Il aurait fallu attendre un peu trop puisque c'est une citoyenne de la rue Ladouceur, à Joliette, Mme Denise Gagnon, qui a remporté le tirage. Là-dessus, le président du 31e Carnaval avait sa revanche sur les prophètes de malheur. Des 4,000 billets de tirage imprimés, il s'en est vendu 3,715 à \$100 chacun. C'est 1,000 de plus que l'objectif visé, souligne Léopold Fournier.

Et d'ajouter que "le plus positif là-dedans, c'est que nous avons crié au début contre la participation financière des gens d'affaires, mais ils se sont repris par la suite. Ce sont eux qui ont acheté à 40 pour 100 les billets du condo".

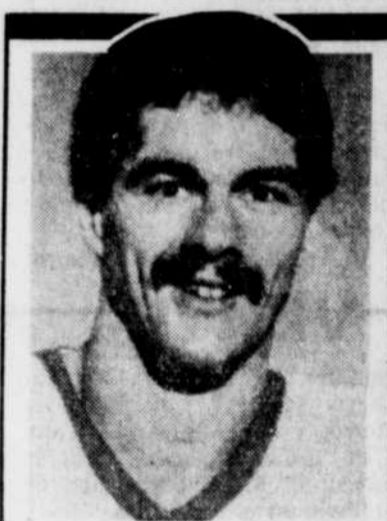
Le président Fournier s'est dit en désaccord avec les chiffres d'assistance publiés dans les média.

Lire A-2, CARNAVAL



Le Soleil, Reynold Lavoie

Un souvenir du Carnaval? Ou une façon de montrer que ce n'est pas parce qu'on prend le train pour s'en aller que la fête est finie pour autant? Il faudra le demander à cette jeune Ontarienne qui a certes bénéficié de l'indulgence du personnel de VIA Rail, hier midi, en prenant le train à Sainte-Foy.



MICHEL GOULET BRILLE DANS UN GAIN DE 4 - 3

Pages 2 à 4

TOUT SUR LA COURSE EN CANOTS

page 10



SOMMAIRE

Annonces classées	C-4 à C-8
Arts et spectacles	B-7 à B-9
Bandes dessinées	C-6
Bridge	C-8
Décès	C-9
Economie-finances	C-1
Editorial	B-4
Feuilleton	B-9
Horoscope	C-8
Information régionale	A-7 à A-9
Monde	B-6 et B-10
Mot mystère	C-8
Mots croisés	C-8
Où aller à Québec	B-9
Page documentaire	B-3
Patron	C-7
Politique	B-1 et B-2
Sport	Tabloïd
Votre page	B-5

METEO



Un peu de neige, du vent par moments, un temps frais à moins 8. Demain: faible neige.

Détails, page A-4



Le professeur André Poirier, de l'école secondaire Vanier, rêve de bâtir une grammaire à partir des bandes dessinées des journaux. Il explique ici à une de ses élèves de secondaire III, Ampha Khammy, une règle de grammaire inscrite au tableau. Celle-ci doit en trouver des exemples dans le quotidien.

Le Soleil, Roland Marcoux

LE JOURNAL EN CLASSE: UN BILAN PLUS QUE POSITIF

◆ "Le journal en classe? Je l'utilise depuis quatre ou cinq ans et j'en tire un bilan extrêmement positif. Il n'y a rien de mieux pour les jeunes!" s'exclame avec enthousiasme un professeur de secondaire III à l'école Vanier, M. André Poirier.

par Lise LACHANCE

L'enseignant sait de quoi il parle. Il se consacre à l'éducation depuis 25 ans, dont 15 passés dans l'institution du boulevard Hamel, près de la rue Marie-de-l'Incarnation.

AUTRE TEXTE, A-10

M. Poirier n'est pas le seul à recourir à un quotidien pour ses cours. Le phénomène s'étend actuellement sur tous les continents. Au Canada, il est suffisamment répandu pour que l'As-

sociation canadienne de l'enseignement par les quotidiens lance, conjointement avec l'Association internationale pour la lecture, une "Semaine nationale du journal en classe".

L'objectif de cette semaine, qui débute aujourd'hui même, consiste à généraliser l'utilisation des médias écrits dans les écoles afin d'amener les jeunes à lire davantage. Le ministère de l'Éducation du Québec a lui-même adopté cette orientation avec son nouveau programme pédagogique qui prévoit l'utilisation du journal au niveau secondaire.

Le grand avantage du journal, selon les enseignants consultés, c'est "qu'il colle à la réalité", qu'il véhicule "la vie de tous les jours", qu'il présente "une variété de thèmes, de sujets".

Lire A-2, JOURNAL

LORTIE (Suite de la première page)

Ainsi établie, cette preuve aurait sensiblement raffermi la défense d'aliénation mentale présentée par les procureurs de Lortie, soutiennent les spécialistes. Même s'ils ne vont pas jusqu'à dire que cette preuve aurait changé la décision du jury qui a reconnu Lortie coupable de meurtre, ils affirment cependant que cela aurait pu changer le déroulement et l'issue du procès, notamment l'adresse du juge Mignault aux jurés.

Goutte d'eau

Me André Royer, l'un des deux procureurs de Lortie, ne partage absolument pas cette opinion. La mise en preuve de l'inceste du père n'aurait absolument rien changé au procès; il ne s'agissait pas là d'un élément important de la preuve mais d'une goutte d'eau parmi tant d'autres.

Ce qui est en cause, a insisté Me Royer, c'est l'interprétation des témoignages des psychiatres de la Défense qui constituent une preuve de oui-dire admissible; prouver l'inceste du père ou les mauvais traitements qu'il infligeait à ses enfants n'aurait rien changé à la valeur des témoignages des psychiatres, a-t-il ajouté.

Me Royer a par ailleurs démenti une information de la Canadian Press voulant que Lortie ait demandé à ses procureurs de ne pas faire référence à son père au cours du procès. "C'est une invention totale", a-t-il dit.

Il a aussi nié une autre af-

firmation de la Canadian Press à l'effet qu'advenant un nouveau procès, les procureurs de Lortie feraient de nouvelles preuves.

Sortie du juge

On se rappellera que quelques minutes après que le jury eût donné son verdict mercredi, le juge Yvan Mignault avait sévèrement interpellé Me Royer et Me Fortier laissant clairement entendre qu'ils avaient été incompetents dans leur défense de Lortie.



Denis LORTIE

Le juge avait notamment reproché aux avocats de la défense de ne pas avoir mis en preuve l'inceste du père de Lortie. "Si l'inceste était vrai, c'était facile comme de l'eau de roche à prouver", avait-il déclaré.

Effectivement, LE SOLEIL n'a eu qu'à se rendre au greffe de la cour des sessions de la paix au palais de justice de Québec pour obtenir une copie du procès-verbal du procès du père de Denis Lortie le 2 mai 1969.

Depuis cette sortie du juge Mignault contre les deux avocats, un malaise évident règne dans le milieu de la justice à Québec; on estime que le conflit qui en est résulté fait mal au système en ce qu'il risque d'entacher sérieusement sa crédibilité.

Par ailleurs un des spécialistes consultés par LE SOLEIL a précisé que même si elle confirmait la thèse du juge Mignault quant à l'interprétation des témoignages des psychiatres et par conséquent rejetait les prétentions de la défense, la cour d'appel pourrait quand même ordonner la tenue d'un nouveau procès.

La cour d'appel pourrait en effet décider que l'intérêt supérieur de la justice commande la tenue d'un nouveau procès si elle juge que Lortie a été victime d'un déni de justice du fait qu'il n'aurait pas bénéficié d'une défense pleine et entière.



Interrompue l'an dernier, la tradition de clôture du Carnaval de Québec par la course en canots sur le Saint-Laurent a été reprise hier, au grand plaisir de milliers de curieux. Tous les résultats, dans notre tabloïd sport d'aujourd'hui.

CARNAVAL (Suite de la première page)

notamment celui de 200.000 personnes paru dans LE SOLEIL hier. "On va vérifier avec la police, on va sortir tous les chiffres pour le post-mortem mardi matin."

Du côté des "erreurs", Fournier met l'idée "d'avoir voulu lancer des spectacles sans les conseils de vrais spécialistes là-dedans".

Comme la "Soirée de la Reine" le 7 février, avec le chanteur Jean-Pierre Ferland en spectacle. "Ça nous a coûté \$10.000 et il est venu 450 personnes... C'était un soir où les Nordiques recevaient le Canadien au Colisée. Avec quelqu'un qui connaît ça, on se serait peut-être fait dire que ça marchait pas l'affaire", commente le président

de ce dernier Carnaval.

Mais foule pas foule, succès pas succès, tout le monde a travaillé fort "et bénévolement" tenait à souligner Fournier. Ça pleurait autant de fatigue que d'émotion sur la scène du palais de Bonhomme. Et les duchesses encore plus que les autres. A en faire pleurer plusieurs dans la foule.

VENTE (suite de la première page)

meture des magasins. Les auteurs allaient à domicile interroger les ex-employés, à qui l'on demandait aussi, sous le sceau de la confidentialité, de remplir un questionnaire.

84% de femmes

Près de 100 personnes, ex-vendeurs de Paquet, Place Laurier, et des trois magasins Syndicat, ont participé à l'enquête. Parmi elles, 84,4 pour 100 étaient des femmes (ce qui correspond assez bien à la proportion des sexes pour l'ensemble des employés). Les deux tiers étaient âgés de plus de 50 ans, ce qui constitue un double handicap: être vieille, en plus d'être femme.

En effet, chez le groupe des 50-59 ans, le taux de chômage était de 31 pour 100. Il atteignait 38 pour 100 chez les 60 ans et plus. A l'autre extrémité de la pyramide des âges, les 20-29 ans restaient aussi durement touchés, avec un taux de chômage de 31 pour 100. Les 30-39 ans, dont le taux de chômage se fixait à 18 pour 100, paraissaient mieux se tirer d'affaire. Cependant, 27 pour 100 d'entre eux avaient choisi de retourner aux études, soit pour compléter leur cours secondaire, soit pour tenter de ce recycler dans un autre domaine.

Des comparaisons

L'enquête révèle aussi que les femmes se trouvaient particulièrement défavorisées. Seulement 42 pour 100 d'entre elles avaient réussi à trouver un nouvel emploi, comparativement à 57 pour 100 des hommes. Les trois quarts devaient se contenter d'une occupation à temps partiel, ce qui était le cas du quart de leurs camarades masculins. Elles étaient aussi moins bien payées qu'eux. Dans 94,7 pour 100 des cas, elles gagnaient moins de \$6 l'heure, alors que si

elles étaient restées chez Paquet-Syndicat, elles auraient reçu en moyenne \$6,24 l'heure. Les hommes, au même moment, gagnaient tous plus de \$6.

Au fil des conversations, les enquêteurs se sont rendu compte que les femmes plus âgées auraient bien aimé se satisfaire du travail à temps partiel. Encore que 20 heures par semaine, comme cela semble être la règle maintenant dans les magasins, ne leur suffit pas. Les plus jeunes se plaignent davantage. Avec une rémunération horaire qui voisine le salaire minimum, ils n'ont pas assez d'argent pour vivre. Mais il faut bien qu'ils se résignent, car ils n'ont pas le choix. D'ailleurs, ils ne sont plus syndiqués.

A tout prix

Mais le pire, pour ceux qui ont connu l'époque des grands magasins, où l'on misait sur le service courtois, le contact avec le client, la compétence du personnel, c'est de se rendre compte que leur métier leur échappe. A quoi sert-il d'avoir de l'expérience, de s'être déjà occupé des inventaires ou des commandes, s'il faut aujourd'hui se retrouver occupé à garnir des rayons?

Les ex-employés de Paquet-Syndicat ont l'impression que leur métier leur échappe. Avec un personnel réduit au minimum et des horaires coupés, ils n'ont plus le temps de parler au client. D'ailleurs bien souvent, ils ne connaissent pas eux-mêmes toute la marchandise. C'est le libre-service. "Les patrons misent moins sur le service à la clientèle que sur les techniques de mise en marché", constate Marie Taillon. Il faut vendre. Et cela est tout aussi vrai dans les boutiques, où les commis sont forcés de se précipiter sur d'éventuels acheteurs. Seule la méthode diffère.

JOURNAL (suite de la première page)

"Si tu utilises un manuel scolaire, tu dois dire à l'élève ce qu'il doit lire, tu lui imposes cette démarche. Avec un journal, au contraire, c'est le jeune lui-même qui est attiré par un article plutôt que par un autre, ou même par les bandes dessinées. Tu n'as pas à lui demander de lire. Il le fait automatiquement", souligne André Poirier.

Il en résulte, dit-il, "des progrès beaucoup plus rapides" et "une autonomie accrue".

M. Poirier est tellement enthousiasmé des résultats obtenus qu'il ne voit pas comment il pourrait revenir à des exercices traditionnels conçus en fonction d'un livre de grammaire. "J'ai réalisé que, dans les bandes dessinées, on trouve toutes les formes grammaticales. Au point où j'aimerais concevoir une grammaire à partir de bandes dessinées. Le seul problème que je vois est celui des droits d'auteurs", note l'enseignant.

Pour le mot "tout" par exemple, André Poirier a préparé quatre pages photocopiées. Chacune combine efficacement règles de grammaire et bandes dessinées. Ainsi, chaque définition de "tout" comme nom commun, adjectif indéfini, pronom indéfini ou adverbe s'accompagne d'une illustration tirée de Blondinette, de Mutt et Jeff, de la Souris Miquette, etc. Les charades servent également d'outils d'apprentissage.

Recherche

Le jour où nous avons rendu

visite à M. Poirier, la semaine dernière, ses élèves effectuaient une recherche dans LE SOLEIL. Il s'agissait pour eux de retrouver quatre types de phrases impératives (un ordre, une prescription, un conseil, une demande) en donnant la source de leurs citations, d'identifier des textes contenant des discours expressifs et incitatifs, de même que de découper des articles dans lesquels ils devaient souligner les participes présents et passés.

Quand vient le temps d'expliquer les comparatifs de supériorité, l'enseignant recourt aux messages publicitaires du journal. "Devant telle voiture ou tel produit qui proclame sa supériorité sur ses concurrents, les élèves comprennent la règle de grammaire en un temps deux mouvements", dit-il.

En français, les quatre groupes de secondaire III de l'école Vanier travaillent à partir du journal au moins 50 minutes par semaine, soit une période sur six. M. Poirier note chez eux une stimulation accrue, ce que nous ont d'ailleurs confirmé la majorité des jeunes. Il en résulte des progrès marqués.

"En fait, conclut l'enseignant, le seul point faible que présente l'utilisation d'un quotidien est l'absence des grands auteurs de la littérature. Toutefois, ce point faible s'atténue largement si l'on considère que, pour beaucoup de jeunes, le journal constitue — et constituera plus tard — l'unique lecture". M. Poirier estime que c'est le cas pour les deux tiers de ses élèves.

TOUT EN BEAUTÉ

B21 BIO-ENERGIE

FLUIDE ENERGISANT DU SOIN DU VISAGE

ORLANE

Vous avez les traits tirés?
Voici la solution
pour y remédier...
et très vite!



Le Fluide énergisant du réveil B21 d'Orlane. Et vous ne le trouverez qu'à la Baie.

Un beau matin, sans crier gare, vos activités de la veille laissent leurs marques sur votre visage. C'est alors que la solution Fluide énergisant du réveil B21 s'avère utile. Un mélange inédit de substances protéiniques et botaniques contribue à activer la microcirculation de votre épiderme afin de lui rendre la vitalité et l'éclat que vous désirez. 15 ml.

27⁵⁰ ch

De façon à fêter le lancement de ce nouveau produit à la Baie, nous vous offrons cette remarquable prime Orlane.

*Prime: À l'achat de un ou plusieurs produits Bio-Energic B21 Orlane à la Baie, nous vous remettrons sans frais supplémentaires: une Emulsion réparatrice restructurante Extrait Vital, 10 ml; une crème pour les yeux Ligne Pure, 10 ml; un rouge à lèvres effets spéciaux — Pois de senteur et un mascara noir (valeur totale de 42,38).

Commandes téléphoniques: 627-5922, la Baie, la Capitale et 627-5959, Place Laurier. Produits de beauté, rayon 240. En vigueur jusqu'au 23 février.



Donnez
à la Fondation des
maladies du cœur

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

Mécontent d'une note, un étudiant de Laval porte sa cause en cour

◆ (PC) — Un étudiant en géographie à l'Université Laval, qui avait échoué à un examen, a décidé de porter sa cause devant les tribunaux.

par Norman DELISLE

C'est ainsi que la cour supérieure entendra en fin de mars le dossier de Raymond Malo, un étudiant de deuxième cycle originaire de Les Boules en Gaspésie, qui a obtenu une note "E" (un échec) dans un séminaire de géographie culturelle à l'automne 1979.

La cause suscite beaucoup de remous dans les milieux universitaires car les tribunaux ne constituent pas la voie habituelle pour l'obtention de diplômes.

Les faits se résument à peu près comme suit: l'étudiant Malo est avisé en janvier 1980 qu'il a échoué le séminaire de géographie où il était inscrit à l'automne 1979 dans le cadre de l'obtention d'une maîtrise en géographie.

Dans la notation écrite, le professeur de ce cours, M. Eric Waddell, affirme qu'il a jugé par sa note du "comportement intellectuel et personnel" de l'étudiant Malo.

"Il est évident que pour toi, l'u-

niversité est un lieu de confrontation, confrontation assortie d'un langage vulgaire", affirme le professeur. C'est le "refus de sortir de ce carcan idéologique" qui a justifié le maître à faire échouer l'élève.

Dans sa requête devant la cour supérieure, l'étudiant soutient que la notation du professeur Waddell est basée "sur des motifs de comportement et d'opinion personnelle sans liens directs ni pertinents avec la formation et les connaissances acquises par l'étudiant".

Le règlement de l'université Laval stipule que l'évaluation des études doit être "l'appréciation de la formation et des connaissances acquises", affirme l'étudiant Malo.

Démarches

Après avoir été informé de son échec, l'étudiant a épuisé tour à tour les différents recours qui s'offraient à lui.

Il s'est notamment adressé au comité d'admission et de supervision du département de géographie qui a fait réviser le dossier scolaire par le professeur impliqué, M. Waddell, lequel a confirmé sa note originale.

Le Comité a ensuite suggéré à

l'étudiant de reprendre l'examen oral qu'il avait échoué mais ce dernier a refusé, alléguant qu'il voulait faire réévaluer sa note, pas reprendre l'examen.

M. Malo s'est par ailleurs adressé au protecteur universitaire, sorte d'ombudsman chargé de protéger les droits de chacun. Ce dernier a suggéré qu'à cause de l'impossibilité de réviser la note d'un examen oral, l'étudiant obtienne pour ce cours la note moyenne qu'il a obtenue pour l'ensemble de sa scolarité de maîtrise. La recommandation du protecteur est demeurée lettre morte auprès de l'administration de l'université.

En septembre 1983, M. Malo s'adressait au recteur de l'institution, M. Jean-Guy Paquet, qui lui faisait répondre par le vice-recteur à l'enseignement, M. Michel Gervais, que la note ne serait pas révisée.

Ce refus, selon M. Gervais, est basé sur le fait que l'étudiant avait négligé de se présenter à un nouvel examen oral qui aurait permis une "authentique révision de note".

M. Malo s'est finalement adressé, en dernier ressort, à Mgr Louis-Albert Vachon qui, à titre de "Visiteur royal" de l'université Laval, posséderait le pouvoir final suprême sur l'institution.

Mgr Vachon a répondu le 4 juillet 1984 que le poste de "Visiteur royal" avait été aboli en 1970 et qu'il ne possédait plus aucun pouvoir sur l'université, sauf sur certains aspects de la faculté de Théologie.

En désespoir de cause, M. Malo s'est adressé à la cour supérieure. Le juge Jacques Philippon rejetait le 8 janvier dernier une objection préliminaire des avocats de l'université qui prétendaient que le tribunal n'était pas compétent pour juger de l'affaire.

Réactions

Dans la défense de sa cause, l'étudiant Malo jouit de l'appui de l'association qui regroupe les étudiants du 2e et 3e cycle du département de géographie.

Il jouit également de l'appui de l'Union des gradués inscrits à Laval (UGIL).

Selon le président de l'UGIL, M. Guy Mercier, l'évaluation des étudiants à l'université "ne doit pas être basée sur des critères arbitraires, mais sur des critères académiques".

Du côté de l'université, le directeur de l'information André Desmarts a souligné que l'institution n'émet pas de commentaires dans l'affaire.



Le Soleil, Reynold Lavoie

Au revoir Bonhomme

Autant, sinon plus que les milliers de personnes qui ont fêté le 31e Carnaval au cours des dernières semaines, Danielle Desbiens, la duchesse de Lévy (photo ci-dessous) aurait bien voulu garder "son Bonhomme". La reine et les autres duchesses, tous les membres du comité exécutif et de nombreux bénévoles avaient peine à contenir leurs larmes durant

la cérémonie précédant le départ de Bonhomme Carnaval, hier soir, au palais de celui-ci. Danielle Desbiens, elle, a éclaté en sanglots en voyant disparaître, jusqu'en janvier 1986, le gros personnage. Le 31e Carnaval de Québec fera son post-mortem demain matin. Le 32e est déjà en préparation: il se déroulera du 6 au 16 février.



Le Soleil, Reynold Lavoie

Les camionneurs s'opposent à la réduction de la charge

◆ Les camionneurs artisans du Québec se mobilisent pour empêcher le gouvernement provincial de réduire la charge autorisée des plus petits véhicules.

par Pierre ASSELIN

Les représentants de l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI) et ceux des dix postes de courtage de la province se sont réunis en assemblée, samedi à Québec. Le conseiller juridique de l'ANCAI, Me Bernard Piuze, a reçu un premier mandat d'engager les négociations avec le gouvernement.

Aide aux grands-parents

◆ TORONTO (PC) — Vous êtes une grand-mère? Vous êtes un grand-père? Vous souffrez de ne pouvoir voir votre petite-fille, votre petit-fils? Depuis un an, il existe une association pour vous venir en aide: GRAND (Grandparents Requesting Access and Dignity Society).

Les cas des deux grand-mères suivantes sont cités comme étant typiques des membres de GRAND.

La première se prénomme Cora. Sa fille s'est séparée de son mari et c'est lui qui a pris la garde des deux enfants. Elle ne les a pas vus depuis ce temps.

"C'est cruel d'être privé des petits-enfants quand ce n'est même pas de votre faute", note-t-elle.

La seconde grand-mère se prénomme Sarah. Son fils unique a épousé une femme qui n'aime pas du tout la belle-mère et qui lui a interdit l'entrée de la maison.

"Je ne sais pas ce que j'ai fait, demande-t-elle. J'ignore pourquoi je suis punie".

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
Jour et soir
sur rendez-vous:
524-2869
973, 3e Av.
Limoulu, Québec

Les camionneurs se tiennent sur le qui-vive, déjà prêts à employer des moyens de pression, affirme Me Piuze. "Si le gouvernement ne veut pas bouger, nous sommes autorisés à reconvoquer une assemblée spéciale pour décider des moyens de pression", déclarait l'avocat. Cent soixante-quinze personnes assistaient à l'assemblée

de samedi et Me Piuze dit détenir son mandat d'au moins 7,000 camionneurs artisans à travers la province.

Le problème

Depuis 1979, le gouvernement avait adopté une disposition temporaire pour autoriser tous les propriétaires de véhicules immatriculés avant cette date à transporter une

surcharge de 10 pour 100. Cette disposition devait d'abord venir à échéance en 1984, mais avait été prolongée jusqu'en 1985. Cette fois, croient les camionneurs, Québec n'accordera pas de nouvelle prolongation.

Cela signifie, craint le conseiller, sm13-/JOSEE, que les camionneurs seront obligés d'acheter de nou-

veaux camions plus gros, alors qu'ils n'en ont pas les moyens. Les plus petits camions achetés avant 1979 perdront beaucoup de valeur si leurs propriétaires ne sont pas autorisés à augmenter de 10 pour 100 leur charge normale, soutient-il encore. La flotte entière du Québec compte quelque 9,000 véhicules dont 60 pour 100 sont touchés par

cette disposition, indique l'ANCAI en citant les chiffres du ministère des Transports.

Une première rencontre doit avoir lieu aujourd'hui entre Me Piuze et le sous-ministre associé aux Transports, André Ouellet. Les camionneurs exigent une nouvelle prolongation d'au moins cinq ans de la disposition.

Des médecins entreprennent un ralentissement de travail

◆ MONTREAL (PC) — Une quarantaine d'hôpitaux des régions de Montréal, Sherbrooke et Québec doivent faire l'objet, à compter d'au-

jourd'hui, d'un ralentissement de travail de leurs médecins résidents et internes, sans convention collective depuis trois ans.

Parmi les moyens de pression qui seront appliqués, les résidents et internes ont décidé de s'en tenir à leurs 35 heures régulières de travail hebdomadaire,

au lieu des 70 qu'ils ont l'habitude de faire sans recevoir de rémunération additionnelle. Une grève générale pourrait être déclenchée en mars et

aucun progrès n'est accompli à la table des négociations.

Vendredi, une lueur d'espoir apparaissait dans le conflit, après que le ministère du Travail eut proposé de limiter la négociation à quatre sujets précis, soit l'arbitrage obligatoire, les quarts de garde, les salaires et les assurances collectives. Les parties syndicale et patronale ont toutes deux accepté la proposition.

Les médecins revendiquent notamment une augmentation salariale de 20 pour 100 pour les trois dernières années et une compensation financière pour les quarts de garde accomplis en sus de leur quart régulier. La partie patronale n'offrait, aux dernières nouvelles, qu'une hausse salariale de 6,5 pour 100.

Une dernière chance pour les postiers et la Société des Postes

◆ TORONTO (PC) — Les négociations entre la Société des Postes du Canada et le syndicat des postiers ont été rompues, mais les deux parties s'entendent encore pour se donner une dernière chance avant le déclenchement possible d'une grève au début de mars.

Les pourparlers ont été interrompus vendredi, le même jour où débutait la tenue d'un vote de grève dont les résultats devraient être connus le 26 ou le 27 février, a indiqué le président du syndicat, Jean-Claude Parrot. Le conciliateur doit, quant à lui, remettre son rapport le 28 février, après quoi les parties jouiront d'un délai de sept jours avant que la grève légale puisse être déclenchée.

"Je suis toujours un optimiste, déclarait le

président du syndicat, nous ferons les efforts qu'il faut de notre côté, mais si les positions restent comme elles sont, nous aurons définitivement une grève..."

Après huit mois de négociation, les interlocuteurs se retrouvent dans une impasse. La priorité syndicale est d'empêcher toute mise à pied de ses membres alors que la Société des Postes vise toujours l'autosuffisance pour 1987. La société a déjà procédé à la coupure de 2,000 postes syndiqués dans ce but et pourrait en couper 3,000 autres au cours des prochaines années.

"En ce qui concerne la sécurité d'emploi, nous n'avons aucune flexibilité, déclarait encore M. Parrot. Ou bien vous l'avez ou vous ne l'avez pas. C'est indispensable dans ces négociations."

Notre **REER** vous garantit croissance et sécurité

*ÉPARGNE	** OPTION PLACEMENT GARANTI				
8%	10 ¹ / ₈	10 ¹ / ₂	11%	11 ¹ / ₈	11 ¹ / ₂
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans

*Intérêts quotidiens. Composés semestriellement. **Intérêts reinvestis annuellement aux taux en vigueur. Aucuns frais. Les taux peuvent changer sans préavis.

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE ATTENTION! VENEZ NOUS VOIR OU TÉLÉPHONEZ À FRAIS VIRÉS

Québec — Heures d'affaires prolongées
28 lev. 1^{er} mars — 9 00-19 00

Crédit Foncier
FIDUCIE CREDIT FONCIER

Québec
1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 238-6084

Institution inscrite. Règle de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre Société d'assurance-dépôts du Canada.



VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES?

DES ECONOMIES A L'ACHAT DE LUNETTES MAINTENANT!

- Chez Yves Girard, opticien, nous avons décidé de réduire considérablement le prix des montures
- Choisissez parmi nos modèles de grand style, élégants, jeunes et raffinés
- Les traitements anti-reflets sur les lentilles améliorent votre vision et votre apparence
- Prenez rendez-vous maintenant

Yves R. Girard
OPTICIEN D'ORDONNANCES

1307, ch. Ste-Foy 681-3578

Incendie de trois morts en Abitibi

◆ **ROUYN-NORANDA (PC)** — Le village de Saint-Edmond, à une dizaine de kilomètres au nord de Val d'Or, a été le théâtre, aux petites heures du matin hier, d'un incendie qui a coûté la vie à deux jeunes adolescentes et à leur petite sœur de trois ans.

Tout le monde dormait dans la maison de la famille Aubé lorsqu'une sonnerie d'alarme est venue, hier matin vers 4h15, tirer de leur sommeil les parents et leurs quatre enfants.

Mme Nicole Aubé, la mère des trois victimes, parvenait à fuir l'incendie, avec son fils Gérald, âgé de 8 ans. Quant au père Denis Aubé,

légèrement blessé, il réussissait à échapper aux flammes en se précipitant du deuxième étage de la demeure unifamiliale.

Mais leurs trois filles n'ont pas été aussi chanceuses: Isabelle, trois ans, France, 12 ans, et Guylaine, 15 ans, ont péri dans cet incendie dont les policiers ignorent toujours les causes.

Enquête

Selon les premières constatations, les enfants étaient couchés à l'étage lorsque l'incendie s'est déclaré.

La maison, située dans le rang 4 de Saint-Edmond, aurait été complètement ravagée par les flammes.

Un chimiste quittait hier Montréal à destination de Val d'Or dans le but d'identifier la cause du sinistre. L'enquête a été ouverte dès hier, mais ce n'est qu'aujourd'hui que les policiers procéderont aux expertises d'usage.

Hier après-midi, le coroner Léonard Julien a procédé à l'identification officielle des trois victimes.

L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec de Val-d'Or, conjointement avec le bureau des enquêtes criminelles de la SQ en Abitibi-Témiscamingue.

Outre cet incendie, une collision frontale a entraîné la mort de deux personnes, hier après-midi, vers 14h, sur la route 139 à Saint-Théodore d'Acton, en Estrie. Les victimes sont Sylvain Laplante, âgé de 25 ans, d'Acton Vale et son amie Marie Pélessier, de Saint-Cyrille de Wendover. L'accident serait dû à la chaussée glissante.

Un accident survenu sur la route 108 à Sainte-Marguerite de Lingwick, en Estrie, a fait deux morts. Le véhicule a embouti la structure d'un pont pour ensuite prendre feu. La tragédie s'est produite vers 17 heures samedi. Les victimes sont Yvon Caouette, âgé de 22 ans, de Armstrong, en Beauce, et Claude Beaudoin, âgé de 24 ans, du même endroit.

Un homme de 49 ans, Maurice Labelle, de Iberville, a perdu la vie dans une collision frontale survenue samedi, vers 19h35, sur la route 133 à Sabrevois.



Tout l'après-midi hier, sur l'autoroute 20, les policiers ont secouru des automobilistes.

Le Soleil, André Pichette

Une famille s'en prend à Ottawa

◆ **SHERBROOKE (PC)** — Si quelque 200 appels téléphoniques ont permis, en quatre jours, de rapatrier du Mexique le corps de M. Lionel Berthold, originaire de Fleurimont, ils n'ont cependant pas permis aux enfants de la victime d'en apprendre davantage sur les circonstances de la mort de leur père.

Agé de 67 ans, M. Berthold avait quitté Fleurimont samedi pour Aca-

pulco dans le but d'y séjourner deux semaines.

Mardi, la représentante de l'agence de voyages, Mme Denise Saint-James, informait sa famille que M. Berthold avait été victime d'un accident mortel à Acapulco.

Les proches de M. Berthold sont extrêmement déçus de "l'indifférence incroyable" et du "fouillis total" auxquels ils se sont heurtés de la part du gouvernement canadien.



Toujours le meilleur ami

Robby Campbell, qui aura 3 ans dans deux semaines, réussit plus ou moins bien à retenir un de ses compagnons pour le besoin de la photo. Le bambin a fait l'objet de recherches pendant 12 heures dans les bois de Mount Airy, en Caroline du Nord, dans la nuit de samedi à hier. Lorsqu'il fut finalement retrouvé, vers minuit, les deux chiens étaient blottis contre lui, le gardant ainsi au chaud.

La neige transforme les routes en patinoires

◆ La neige qui est tombée, hier, dans la grande région de Québec, a certes ravi les skieurs, mais un peu moins les automobilistes, victimes de la chaussée glacée sur certains artères ou emprisonnés dans un épais brouillard.

par Isabelle JINCHEREAU

La situation était particulièrement critique sur la rive sud de Québec, sur l'autoroute 20 et la route 132, entre Laurier-Station et Montmagny et sur certaines voies d'accès alors que les policiers dénombraient près d'une trentaine d'accrochages, de dérapages ou de capotages, entre 16h et 23h, hier. Une collision entre deux véhicules survenue sur la 20, à la hauteur de la route Kennedy, vers 18h, a fait huit blessés, dont un repose à l'Hôtel-Dieu de Lévis dans un état grave.

Les patrouilles de la Sûreté du Québec de Saint-Romuald ont même dû faire appel aux agents de Lauzon, ne suffisant pas à la tâche et craignant d'être emboutis par des

conducteurs imprudents. En outre, les constables devaient souvent rappeler les responsables de la voirie pour l'épandage de sel, les voies étant transformées en véritables patinoires. Sur la rive nord, quelques accidents seulement se sont produits, notamment sur les boulevards Fossambault et Laurentien.

Interrogés hier soir par LE SOLEIL, quelques responsables de l'entretien sur les grandes voies de la rive sud blâmaient unanimement les effets subits de la température, combinés au brouillard et à l'achalandage des routes pour expliquer le contraste dans les conditions de certaines routes.

Ainsi, un porte-parole du bureau de la voirie de Montmagny a indiqué que les rafales de neige s'étaient abattues à l'heure de pointe, soudainement; de plus, le temps doux a transformé la neige et le sel en dépôt gluant, de sorte qu'il a alors fallu rajouter du sable pour empêcher les autos de patiner. Une "saleuse" et une charrie ont fait la navette entre Lévis et Saint-Vallier toute la soirée.

Au bureau du ministère des Transports à Charny, chargé de l'entretien de la 20, de Lévis au pont Pierre-Laporte, le chef d'équipe Roger Paquet soulignait que les chemins avaient dû être grattés et salés à eau et que les patrouilles faisaient leur possible. Il s'en prend également aux effectifs réduits oeuvrant le week-end et aux politiques d'économie préchées par les administrateurs. "Avant, on était huit ou dix hommes la nuit et les fins de semaine; aujourd'hui, on a une équipe de quatre gars; puis, y'a moins de budget donc moins de sel".

Quant à M. Réal Lamontagne, entrepreneur depuis neuf ans pour la route 138, entre Lévis-Lauzon et Montmagny, il soutient qu'en hiver, surtout dans cette région, il faut s'habituer aux routes plus glissantes et au brusques variations de la température. "On fait tout ce qu'on peut mais il faut laisser le temps au sel d'agir; s'il neige à nouveau, l'effet passe. C'est alors que les accidents surviennent", dit-il.

Des fêtards saccagent un autobus de la CTCUQ

◆ Les effets du deuxième défilé de nuit du Carnaval de Québec n'ont pas été trop dévastateurs pour les quelque 400 policiers en devoir à Sainte-Foy, Québec et Sillery en fin de semaine.

par Isabelle JINCHEREAU

La sûreté municipale de Québec a procédé à une quarantaine d'arrestations entre 18h samedi et 6h hier matin; 16 jeunes ont été hébergés, 9 personnes ont été interceptées pour désordre, 4 autres pour facultés affaiblies et il y a eu 4 cas d'ivresse. Le tableau reproduit à peu de choses près la situation de l'an dernier. De leur côté, les autorités de Sillery et Sainte-Foy s'enorgueillissent du peu de tapage effectué par le public en liesse.

A la haute ville, toutefois, les méfaits et les bagarres entre participants éméchés ont occupé les forces de l'ordre une bonne partie de la nuit dimanche. Ainsi, un autobus de la CTCUQ a été saccagé par des voyageurs euphoriques, à l'angle des rues Saint-Joseph et Dorchester. D'autres se sont défilés en effritant des bouteilles sur la chaussée ou en brisant des vitres de voitures. Un conducteur pressé a même fracassé la vitrine d'un commerce sur le boulevard Charest. Il a été blessé sérieusement.

Contrairement à l'an dernier, les ambulanciers ont été fort sollicités, en particulier dans le secteur de l'hôtel Hilton, alors que des fêtards imprudents ont fait des chutes brutales. Mais ce triste bilan n'a pas empêché les membres du centre de

coordination de la police, installés à la centrale du parc Victoria, de maîtriser en tout temps la situation. Muni d'un impressionnant matériel de logistique, dont des caméras reliées aux lieux des festivités, des téléphones raccordés au CRSSS, à la protection civile, à la Sûreté du Québec, le centre supervisait à la fois la circulation, le transport, les travaux publics et la sécurité.

Vol

Le gaz bar Magella Beaulieu, situé sur le boulevard Lapierre à Saint-Emile a été dévalisé par un malfaiteur vers 21h15 samedi. Le voleur s'est emparé d'une somme variant entre \$500 et \$600 et s'est enfui en moto. Personne n'a été molesté.

MÉTÉO

Québec, Beauce: ciel variable. Vents modérés par moments. Max.: -6 à -8. Demain: faible neige.

Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: -5 à -7. Demain: neige.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: -5 à -7. Demain: neige.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: -5 à -7. Demain: neige.

Lac-Saint-Jean: plutôt nuageux avec possibilité de quelques flocons de neige. Vents modérés. Max.: -10 à -12. Demain: plutôt nuageux.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: plutôt nuageux avec chutes de neige dispersées et vents modérés. Max.: -5 à -7. Demain: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec quelques chutes de neige en matinée. Ciel variable par la suite. Vents modérés. Max.: -7 à -9. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac, Gatineau, La Lièvre, Laurentides: ciel variable et vents modérés par moments. Max.: -5 à -7. Demain: neige.

Saguenay, Mauricie, réserve des Laurentides: plutôt nuageux avec possibilité de quel-

ques flocons de neige. Vents modérés par endroits. Max.: -8 à -10. Demain: faible neige.

Rivière-du-Loup, La Malbaie: ciel variable avec chutes de neige dispersées et vents modérés par moments. Max.: -6 à -8. Demain: plutôt nuageux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: faible neige passagère. Vents modérés par moments. Max.: -2 à -4. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Abitibi-témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec chutes de neige dispersées. Max.: -10 à -12. Demain: faible neige.

TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	-2	0
Edmonton	-13	-4
Fredericton	-11	2
Halifax	-2	2
Montréal	-9	0
Ottawa	-9	-1
Québec	-11	-3
Regina	-18	-6
St-Jean, T.-N.	-3	1
Timmins	-15	-8
Toronto	-6	-1
Vancouver	-1	8
Victoria	-2	8
Windsor	-5	2
Winnipeg	-27	-13
Boston	-4	8
Buffalo	-4	0
Chicago	-5	2
Dallas	-8	8
Jacksonville	-1	21
La Havane	-17	23
Los Angeles	-12	16
Mexico	-	22
Miami	-9	23
Nassau	-8	21
Nouv.-Orléans	-7	22
New York	-1	7
Tampa	-6	23
Washington	-2	8

SOLEIL

LUNDI
Lever 06h44
Coucher 17h14

MARDI
Lever 06h43
Coucher 17h16

LUNE

nouvelle lune
19 fév.

premier quartier
27 fév.

pleine lune
6 mars

dernier quartier
13 mars

MAREES

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
01h00 H. 2.0	01h20 H. 3.1	01h05 B. 0.4	04h30 B. 1.2
06h35 B. 0.5	07h15 B. 0.9	05h55 H. 4.2	08h20 H. 3.1
13h10 H. 2.9	13h40 H. 4.1	12h55 B. 0.4	16h10 B. 1.2
19h45 B. 0.4	20h15 B. 0.7	18h10 H. 5.1	20h20 H. 3.7

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
01h40 H. 2.1	02h00 H. 3.3	01h50 B. 0.4	05h10 B. 1.2
07h20 B. 0.4	07h55 B. 0.7	06h35 H. 4.5	09h00 H. 3.3
13h50 H. 2.9	14h15 H. 4.2	13h40 B. 0.4	16h55 B. 1.2
20h15 B. 0.3	20h45 B. 0.6	18h45 H. 5.2	21h00 H. 3.8

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports le 17 février à 16h, les routes de la région de Québec étaient partiellement dégagées et la visibilité était bonne.

Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 643-6830.

Visibilité bonne	Visibilité passable	Visibilité nulle	Visibilité mauvaise	Visibilité nulle	Visibilité bonne	Visibilité passable	Visibilité nulle	Visibilité mauvaise	Visibilité nulle
Route dégagée	Route dégagée	Route partiellement dégagée	Route partiellement dégagée	Route partiellement dégagée	Route enneigée	Route enneigée	Route enneigée	Route enneigée	Route enneigée

Les lecteurs du Québec métropolitain peuvent vérifier l'état des routes en regardant le canal 14 sur le câble, une production Edimedia.



Scott Bergmann âgé de 16 ans, du Maryland, quittait avec quelque regret ses amis et sa nouvelle famille de Sainte-Foy, celle de Clément (à droite), Claudette, et Christian (16 ans) Faguy.

De Montréal ou du Maryland Le train ramène les carnavaliseurs

Plus de 1,200 carnavaliseurs sont retournés hier par train à leur chez-soi montréalais, trifluvien, ontarien et même "états-unien". Du nombre, une vingtaine d'élèves de la Severn High School, au Maryland, qui en auront long à raconter sur leur première visite au Carnaval de Québec!

par **Andrée ROY**

Scott Bergmann, par exemple. Le grand adolescent blond (comme on ne semble en fabriquer qu'aux États-Unis de cette grandeur-là et de cette blondeur-là!) n'attend même pas qu'on lui pose la question pour lancer: "Yeah! Great! Bonhomme is just great!" (traduction libre: "Eille! Bonhomme, c'en est tout un! Super!").

Par l'entremise de Contact-Québec, un organisme privé qui facilite l'accueil de jeunes touristes et leur approche de la culture québécoise, Scott et 20 de ses compatriotes ont

photos de **Raynald LAVOIE**

été hébergés durant cinq jours par 10 familles de Sainte-Foy. Tous les matins, ils étaient reconduits à l'aéroport de Sainte-Foy. Les jeunes repartaient, avec des guides, vers plusieurs activités visant à leur faire découvrir Québec et ses gens, ses

particularités, son histoire, ses façons de vivre... et de s'amuser.

C'est ainsi que Scott, âgé de 16 ans, a découvert le Carnaval et Bonhomme, notamment en assistant au défilé de samedi soir sur le boulevard Saint-Cyrille. Autant de gens dans les rues la nuit, par ce froid et dans cette neige, l'adolescent n'en revenait tout simplement pas!

Plus tôt durant la semaine, les jeunes du Maryland ont visité les écoles où leur "soeur", leur "frère" québécois étudiant. "Mais ce qui les a le plus épatés", rapportent Claudette et Clément Faguy, les "mère et père fidèles" de Scott, c'est la neige. Eux trouvent qu'il y en a plein ici. Même si on leur dit que pour la saison, y en a pas beaucoup. Mais il en tombe un peu chaque jour depuis qu'ils sont arrivés (mardi dernier) et ça les laisse émerveillés!

Les jeunes Américains auront donc de quoi discuter pour les 20 heures de train qui les séparent encore de leur "home".

C'est pas le Via Rail de midi et vingt que les visiteurs qui demeurent le plus loin quittent habituellement Québec et son Carnaval. Les touristes de Trois-Rivières et Montréal étirent la fête, eux, tant qu'ils peuvent, et ne partent qu'avec le train de 17h30. Le premier des trois "rapidos" de la journée quitte la gare de Sainte-Foy à 7h15 le matin. Mais il ne contient, au lendemain du dernier défilé de nuit du Carnaval, que la clientèle habituelle, entre 180 et 200 passagers.

"Les amateurs de Carnaval, eux, dorment encore à l'hôtel à cette heure-là", lance en riant M. Philippe Lemieux, chef de train. Depuis 37 ans qu'il est dans le métier, il commence à connaître les habitudes de son monde. C'est ainsi qu'il sait bien que la majorité des 600 à 650 visiteurs qui, le midi, puis le soir, retournent chez eux après le Carnaval, la fête n'est pas finie.

"Le règlement à bord du train est très strict: les gens n'ont pas le droit de consommer leur propre boisson. Nous offrons le service de bar à chaque siège. Et nous ne servons pas les jeunes d'âge mineur", énumère M. Lemieux.

Le chef de train admet, tout en gardant un sourire philosophe, qu'avec des convois de 12 voitures au lieu de quatre ou cinq habituelles, le personnel de VIA Rail ne peut tout voir et tout intercepter. Un peu de tolérance et beaucoup d'expérience font que l'on réussit à conserver le contrôle de la situation, laisse-t-il entendre.



De bonne humeur, avec des souvenirs du Carnaval dans leurs bagages, elles s'en retournent à la maison, en Ontario, aux États-Unis, ces "p'tits bouts de femmes qui ont tellement des grosses valises", s'étonne encore le chef de train.



Réunis le temps d'un week-end de Carnaval, ils se reverront sans doute avant que Bonhomme revienne, en janvier 1986!



Ça dit quoi puis ça fait quoi ce billet-là?.. Le chef de train Philippe Lemieux va vous résoudre ça en moins de temps qu'il ne faut pour crier "Toronto". Il n'en est pas à son premier ni son dernier Carnaval.

Le Carnaval-souvenir se poursuit malgré un conflit de travail

CHICOUTIMI (PC) — Malgré le conflit de travail des employés municipaux de Chicoutimi, qui ont détruit des sculptures sur glace, le Carnaval-souvenir poursuit ses activités, avec le départ, hier après-midi, du grand défilé, pour le-

quel les organisateurs attendent plusieurs milliers de personnes.

Le clou de ce défilé: les 25 chars allégoriques re-

présentant les 25 thèmes de l'histoire du Carnaval-souvenir. Ce sont des étudiants en mécanique auto-

mobile, un groupe de jeunes participant à un projet Katimavik, et les travailleurs d'un projet Canada au travail qui ont réalisé ces chars allégoriques, conçus par un architecte.

J'épargne temps et argent avec LES ANNONCES CLASSÉES parce que...
Moi, je lis LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement: 647-3333

50 ANS

SPECIALISTES DE PRODUITS DE TOLE ACIER-ACIER EMAILLE-ALUM

R. BELANGER (DIV. INDUSTRIELLE)

NOUS MANUFACTURONS ICI MEME

- Revetement et Toiture d'acier
- Revetement Résidentiel, Commercial, Industriel
- Choix de couleurs et d'épaisseurs
- Toles unies et tole noire "A Body"

TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC
49, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC, G1K 7Z8
TEL. (418) 681-6221 TELEX 051-2337

VOULEZ-VOUS FAIRE PARTIE DE L'ÉLITE DE LA VENTE?

ROGER ST-HILAIRE
instructeur

VENTE STRATÉGIQUE
Vous apprendrez comment:

- Calculer vos ventes
- Répondre aux objections
- Planifier vos entreprises
- Approcher votre clientèle
- Traiter les plaintes
- Disposer de votre temps
- Structurer votre territoire
- Servir votre personnalité
- Vous motiver à vendre

GÉRANCE DE VENTE
Vous apprendrez comment:

- Recruter des vendeurs à succès
- Les entraîner et les former
- Les motiver et les encourager
- Évaluer leurs performances
- Structurer des territoires
- Rémunérer vos vendeurs
- Disposer de votre temps
- Organiser des réunions de vente
- Organiser des réunions de motivation
- Établir des stratégies de vente
- Créer votre style de gestion

VENTE STRATÉGIQUE
les 21 et 22 mars
AUBERGE DES GOUVERNEURS
Ste-Foy

GÉRANCE DE VENTE
les 28, 29 et 30 mars
AUBERGE DES GOUVERNEURS
Ste-Foy

Cours Roger St-Hilaire
inscriptions en nombre limité
Inscrivez-vous maintenant:
(418) 626-7498

LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE
COURS D'ANGLAIS

- Session intensive de jour
- Débutant le 25 février prochain
- Lundi - mercredi - vendredi A.M.
- L'inscription est présentement en cours
- QUEBEC: 675, rue Marguerite-Bourgeois — 687-0027
- CHARLESBOURG: 905, de Nemours (édifice Sporteque) — 623-1061

Ecole reconnue par le ministère de l'Éducation
No de permis 669604

CESSEZ LE GASPILLAGE ET AMÉLIOREZ VOTRE CONFORT

Claude Miville Inc.

TRANSFORME A L'ELECTRICITE
LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE
A L'EAU CHAUDE ET A L'AIR CHAUD

Jusqu'à 1450\$
de subvention
NOUS ATTENDONS
LES CHEQUES DE
SUBVENTIONS

BENEFICIEZ DES SUBVENTIONS OFFERTES PAR LE FEDERAL ET PAR L'HYDRO POUR SON PROGRAMME DE BI-ENERGIE
Maison à logements et unifamiliales

CMI Claude Miville Inc.
PLOMBERIE - ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION
4820, 5e Avenue est, Charlesbourg
(418) 626-0828

ENFIN! SERVICE TÉLÉPHONIQUE assisté d'un ordinateur

NOUVEAU À QUÉBEC

Tournez-vous vers l'avenir...

- Idéal pour commerces, hommes d'affaires, professionnels, etc.
- Système d'une efficacité optimale: les personnes qui appellent sont mises en attente moins souvent / vos messages vous sont transmis sans délai

Les messages sont pris de façon précise et transmis rapidement, selon vos instructions.

24 heures
7 jours / sem.
aussi peu que **2\$** par jour

812, Marguerite-Bourgeois suite 101, Québec
(418) 688-1999

STD Service téléphonique direct STD inc.



Le premier prix, dans la catégorie des oeuvres réalisées par des professionnels, du concours d'affiches organisé par le Secrétariat québécois à la jeunesse.

Année de la jeunesse

Un graphiste de Québec gagne le concours d'affiches

◆ Il a 24 ans. Il est né à Saint-Charles de Bellechasse. Il demeure à Québec. Et c'est lui le gagnant du concours d'affiches lancé par le Secrétariat québécois à la jeunesse pour l'Année internationale des jeunes.

par Michel CORBEIL

Christian Lacroix a remporté le premier prix dans la catégorie "professionnelle" avec une illustration où huit jeunes sont alignés pour une photo de famille des années... 1930.

"C'est une photo qui était chez nous, mais je ne pense même pas que ce soit des membres de ma famille", laisse entendre le graphiste qui a fini ses études l'an dernier à l'université Laval.

Il ne faut pas y voir non plus une symbolique à tout casser.

"La vieille photo illustre que les jeunes autrefois n'avaient pas les possibilités dont nous disposons maintenant."

Les thèmes de l'année internationale, paix, développement et participation. Sur le poster, une colombe trace des ovales sur la photo de famille. "Les ovales, explique le lauréat, c'est l'énergie des jeunes. La colombe, c'est la paix. En bas de l'affiche, il se trouve une personne handicapée, un employeur et un jeune, deux danseurs et un joueur de hockey. C'est pour montrer toutes les nouvelles possibilités."

Mais Christian Lacroix n'en est pas à un "honneur" près. "L'an dernier, j'ai gagné la troisième place au concours national de toutes les écoles de design."

Le secrétariat attribue un premier prix et une seconde place pour chacune des catégories, soit "professionnel" et "étudiant". Le jeune graphiste professionnel l'a emporté sur une dizaine de concurrents de sa catégorie, mais il est fort possible, lui a-t-on laissé entendre, qu'il soit "le grand gagnant" parmi les 143 participants, celui qui verra son oeuvre reproduite à au moins 3,000 exemplaires. Car le secrétariat n'a pas encore décidé si les deux catégories auront droit à l'impression sur une large échelle de l'oeuvre primée.

Quoi qu'il en soit, M. Lacroix est fort satisfait de ce prix qui lui rapporte \$2,000. "L'an prochain, je pars étudier pour deux ou trois ans en Californie. Cette bourse-là tombe bien".



Le Soleil, Roland Marcoux
Christian Lacroix, graphiste professionnel de Québec et gagnant du concours d'affiches pour l'Année internationale de la jeunesse. "Une bourse qui tombe à point."

À votre service

First Lady à la Baie!

la Baie

Épargnez \$15 à \$35 sur un assortiment de perruques

La Baie, ord. 65.00 à 85.00

49⁹⁹ ch.

Vous avez le choix parmi 5 modèles, courts ou de longueur moyenne, tous à un même bas prix. Vaste sélection de teintes.

Rabais de \$8 sur perçage d'oreilles

avec pose de croix ou de cubes plaqués or. La Baie, ord. 14.99

6⁹⁹ ch.

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Consentement écrit d'un parent ou tuteur exigé pour les moins de 18 ans. Gel anesthésiant: 50 en sus.

First Lady, rayon 012. Pas à Chicoutimi. En vigueur jusqu'au 2 mars.

Le PLQ instituerait des ententes-cadres régionales

◆ JONQUIERE (PC) — Un gouvernement du Parti libéral du Québec instituerait, pour chacune des dix régions administratives de la province, des ententes-cadres de développement, selon le modèle des ententes fédérale-provinciale de développement économique.

Il s'agirait en somme d'un "fédéralisme à la québécoise entre l'État et ses régions", affirme le président de la commission politique du PLQ, M. René Dussault, qui était hier de passage à Jonquière pour

discuter du document libéral, Maîtriser l'avenir.

Le document en question, préparé par la commission politique, sera débattu lors du 23e congrès plénier du PLQ, qui aura lieu les 1er, 2 et 3 mars, à Montréal.

Au plan des politiques régionales, M. Dussault a expliqué que la démarche du parti consisterait d'abord à associer les porte-parole reconnus de chaque région à l'élaboration d'un plan de développement.

Ce plan, qui pourrait déboucher sur la conclusion d'ententes-cadres, toucherait notamment les domaines des dépenses d'infrastructure, d'équipements régionaux prioritaires, de développement industriel, de création d'emplois et de formation de la main-d'oeuvre.

Décentralisation

La décentralisation politique qui a été amorcée par Québec est insuffisante pour les penseurs politiques libéraux. La démarche doit être plus importante et les actions doivent toucher ceux qui sont les agents de l'activité économique d'une région.

M. Dussault reconnaît que la marge de manoeuvre budgétaire des gouvernements est de plus en plus mince. Il estime cependant nécessaire de revoir le style d'intervention du gouvernement.

"La solution étatique aux problèmes de la société soulève de plus en plus de scepticisme et, parallèlement, les citoyens manifestent chaque jour davantage leur volonté de prendre en main leur propre développement.

"L'État doit donc se départir de

son attitude centralisatrice, ou-reaucratique et autoritaire pour devenir l'animateur, le catalyseur des forces vives du milieu. La marge de manoeuvre, c'est à ce niveau qu'elle est la plus grande", estime M. Dussault.

Voitures rappelées

◆ OTTAWA (PC) — Près de 250,000 véhicules figurant sur les listes de rappel des fabricants circulent encore sur les routes canadiennes, soit parce que leurs propriétaires ne sont pas au courant, ou qu'ils ne se soucient guère de procéder à une vérification, estime le gouvernement du Canada.

Au cours des 10 dernières années, seulement 60 pour 100, en moyenne, des véhicules rappelés ont effectivement été rapportés aux concessionnaires, indique une enquête du ministère des Transports.

"Plus le modèle de voiture est ancien, plus il est difficile de retracer les gens. C'est la principale raison pour le taux peu élevé de retour", a-t-il ajouté.

UNIVERSITÉ LAVAL Admission d'automne

DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ LAVAL UNE DÉCISION D'AVENIR

L'UNIVERSITÉ LAVAL OFFRE À SES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES UNE FORMATION DE QUALITÉ.

Les employeurs le reconnaissent: dans un sondage récent, 98% d'entre eux se déclarent satisfaits du travail accompli par les diplômés(es) de Laval.

Nos étudiants et étudiantes multiplient les succès dans divers examens nationaux et internationaux.

CETTE FORMATION DE QUALITÉ REPOSE SUR:

- un corps professoral hautement qualifié
- l'intensité des activités de recherche
- des efforts soutenus pour améliorer la pédagogie et la qualité des cours et des programmes
- une évaluation périodique des programmes et des activités d'enseignement
- la souplesse et la variété des programmes d'études
- des réalisations reconnues tant dans des secteurs de pointe que dans des domaines plus traditionnels

CHAQUE ANNÉE, 9 000 NOUVEAUX ÉTUDIANTS S'INSCRIVENT À L'UNIVERSITÉ LAVAL. ILS PRENNENT UNE SAGE DÉCISION.

SOYEZ DU NOMBRE CETTE ANNÉE!



DATES LIMITES DE DEMANDES D'ADMISSION:

- ÉTUDES DE 1^{er} CYCLE
 - programmes non contingents
 - finissants des collèges: 1^{er} mars
 - candidats des universités: 1^{er} mai
 - candidats adultes: 1^{er} mai
 - programmes contingents
 - tous les candidats: 1^{er} mars
- ÉTUDES DES 2^e et 3^e CYCLES
 - tous les programmes, tous les candidats: 1^{er} mars

Renseignements et demandes d'admission:
Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (2440)
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tel.: (418) 656-3080

LE PROGRÈS
NOTRE FORCE!



CHAMBRE DES COMMUNES CANADA

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale de la Chambre des communes tiendra des séances sur le projet de loi C-15. Loi concernant l'investissement au Canada.

Les individus, les gouvernements provinciaux et municipaux, les organismes sociaux et économiques, les institutions financières et bancaires et les entreprises industrielles et commerciales qui comparaitront devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis leur opinion dans un exposé écrit, avant le vendredi 1^{er} mars 1985.

Les mémoires peuvent être soumis en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé que les mémoires soient dactylographiés sur du papier de 22cm par 28cm, avec marges respectives de 2cm et 3cm.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité, sauf sur demande expresse.

Tous les mémoires, toute la correspondance et toutes les demandes de renseignements, devront être envoyés à:

Greffier
Comité permanent de l'expansion économique régionale
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
(613) 996-1549

GUY RICARD, DÉPUTÉ PRÉSIDENT

PAQUET SUZUKI

50, rue Principale, St-Romuald
839-0059
sans frais de l'extérieur:
1 (800) 463-4589

INC

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRÉCHETTE
Tel.: 647-3361

Boussole

Un cours de lecture de carte et de boussole sera donné les 4 et 11 mars à 19h, au local du club CCPQ, 1221 boulevard Duplessis près du boulevard Hamel, à l'ancienne-Lorette. L'inscription est obligatoire à l'avance. Renseignements: 871-1216 ou 872-3181 (soir).

Causeries

●Une causerie sur l'arthrite sera présentée à la réunion de l'AFEAS de Courville demain à 19h30, à la salle des loisirs Uric-Turcotte, rue Vachon à Courville. Entrée libre. Détails: 667-7088.

●Daielle Vallée traitera des problèmes cardio-vasculaires à la réunion de l'AFEAS de Charlesbourg, demain à 20h, au 4205 rue des Roses à Orsainville. Renseignements: 623-4774.

●Tommy Johnson, jardinier du jardin Van den Hende, parlera de la multiplication des plantes demain à 19h45, à la salle 3107 du pavillon Comtois de l'université Laval. Détails: 656-3410.

Exposition

Une exposition intitulée: "L'art du Québec au XXe siècle" est présentée tous les jours de 9h15 à 21h jusqu'au 28 avril, au Musée du Québec. Renseignements: 643-6792.

Mardi gras

L'organisme Loisirs littéraires du Québec soulignera la fête du Mardi gras demain à 19h30, au café Jasmin, 100 rue Saint-Jean. Réservations: Denise à 694-1298.

Midis-danse

Gestuel, le groupe de danse moderne de l'université Laval, présentera ses "Midis-danse" les 19, 20, 21, 26, 27 et 28 février à 12h, à la salle 0322 du pavillon Pollack. Détails: 656-2765.

Psychologie

L'École de psychologie de l'université Laval présentera le spectacle "Variétés psychologiques" demain à 20h, au grand salon du pavillon Pollack. Le déguisement sera de bon ton pour souligner le "Mardi gras". Renseignements: 656-2765.

Recrutement

●Le Service des loisirs de Val-Bélair est à la recherche d'un professeur pouvant donner un cours sur l'initiation à l'ordinateur pour la clientèle adulte. La demande sera envoyée au Service des loisirs, hôtel de ville de Val-Bélair, a / s Mlle Suzanne Leblond, 1105 avenue de l'Eglise nord, Val-Bélair, P.Q. GOA 1G0.

●Une équipe en psychologie de l'université Laval a besoin de familles séparées depuis moins de deux ans et ayant des enfants de 7 à 14 ans. Renseignements: 656-7772 ou 527-7410 (soir).

Recherche

Les personnes qui ont fréquenté l'école Saint-Jean-Baptiste sur le boulevard Johnny-Parent à Loretteville entre 1960 et 1985 sont priées de faire connaître leur adresse actuelle à 842-5995 ou à 842-4193 ou à 842-7695. Il y aura des retrouvailles les 4 et 5 mai.

Recyclage

Solidarité canadienne recycle et répare les appareils ménagers pour les personnes démunies et les Néo-Canadiens. Détails: 648-1888.

Contraception

Le Service d'information en contraception et sexualité présente une série sur la contraception au canal 24 de la télévision, le lundi de 20h30 à 21h. Renseignements: 681-2181.

Pèlerinage

Les amis de Saint-François sont invités à vivre une expérience spirituelle franciscaine en Terre sainte du 18 mai au 1er juin avec le père Guy Bédard, capucin. Détails: 524-9938 ou 523-3066.

Bain-midi

Le Service des loisirs de Sainte-Foy ajoute à son programme un bain-midi le vendredi de 12h à 13h15, à l'école Les Compagnons de Cartier, 3643 rue des Compagnons.

Histoire d'une maison

La Société historique de Québec présente ce soir une conférence sur l'histoire de la maison d'un commerçant de Québec à la fin du régime français. Il s'agit de Phôtel de Guillaume Estèbe qui sera d'ailleurs intégré à l'actuel projet du Musée de la civilisation. Cet hôtel est situé au 1752 rue Saint-Pierre. L'architecte et professeur à l'université Laval, M. André Robitaille, donnera cette conférence à 20h à l'amphithéâtre du Complexe G.

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Observation des baleines Le malentendu est encore là

◆ TROIS-PISTOLES — C'est après-demain que le conseil d'administration de la Société linéenne de Québec se réunira pour définir sa position dans le "conflit" qui oppose aux gens de Trois-Pistoles dans le dossier de l'observation des baleines sur le Saint-Laurent.

A la Société linéenne, on rétorque que la baisse de fréquentation a d'autres causes. Elle provient principalement du fait que Via Rail a choisi Tadoussac plutôt que Trois-Pistoles comme point de départ des excursions d'observation.

par Jean Didier FESSOU

Photos

Depuis trois semaines, préside un porte-parole de la Société linéenne, M. Daniel Gariépy, des contacts ont été pris avec le propriétaire du Gobelet d'Argent, M. Roger Rioux, et le Comité touristique de Trois-Pistoles. Mais le dossier n'a pas bougé d'un pouce.

Rappelons qu'un "malentendu" oppose les intervenants touristiques de Trois-Pistoles et la Société linéenne de Québec. On se plaint, à Trois-Pistoles, que les excursions d'observation de baleines sur le Saint-Laurent sont en constante diminution et n'apportent pas les bénéfices et retombées économiques escomptés. En effet, 3,100 observateurs de baleine passaient par Trois-Pistoles en 1982 et seulement 800 en 1984.

C'est pourquoi le Comité touristique de Trois-Pistoles décidait de reprendre les choses en mains et voulant imposer un protocole d'entente à la Société linéenne de Québec. Sans quoi celle-ci n'aura plus la responsabilité de ces excursions d'observation.

D'autre part M. Richard Sears, un scientifique qui se consacre à l'observation des baleines du Saint-Laurent depuis plusieurs années, lance un appel de collaboration au public.

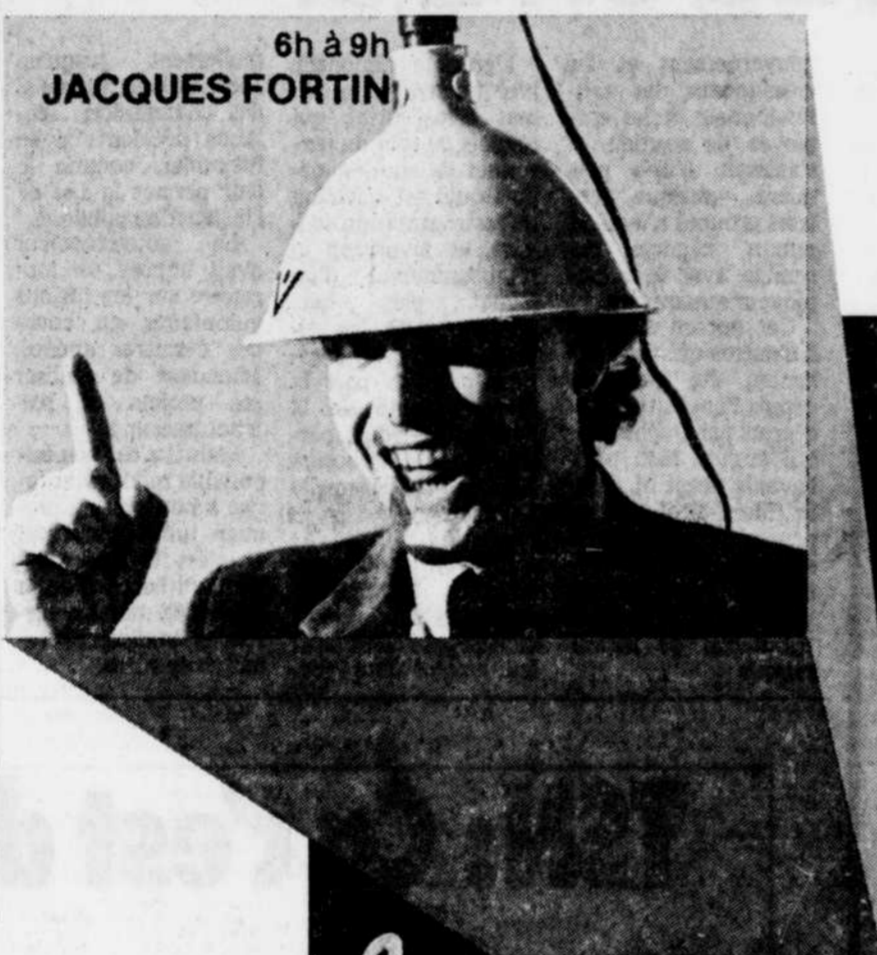
En effet, une grande partie du travail de M. Sears et de ses collaborateurs est basée sur l'observation des déplacements des mammifères marins. Et, pour ce faire, ils ont mis au point une méthode d'identification. Identification qui se fait à partir de l'observation de la queue dans le cas des rorquals à bosse, et du dos dans le cas des rorquals bleus.

Aussi les gens qui auraient pris des photos de baleines sur le Saint-Laurent sont invités à les prêter à M. Richard Sears pour permettre une identification. Seul moyen de déterminer avec précision les déplacements de ces fabuleux animaux.

Pour ce faire, il suffit d'entrer en contact avec M. Richard Sears (659-7685 à Québec) ou écrire au 3161 de la Concorde, suite 7, à sainte-Foy (G1W 2T9).



Un scientifique fait appel au public pour avoir des photos de baleines sur le Saint-Laurent, pour déterminer avec précision les déplacements de ces fabuleux animaux.



6h à 9h
JACQUES FORTIN



9h à MIDI
ALEX

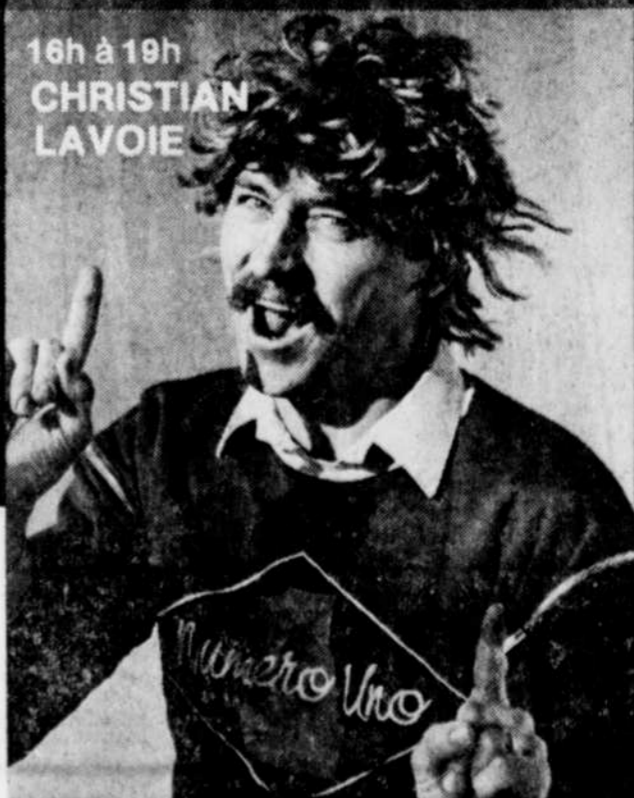
Le Super
CHOI
98 FM



MIDI à 16h
MICHEL CARRIER



19h à MINUIT
LE GRAND DUC



16h à 19h
CHRISTIAN
LAVOIE

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Dans la région de Portneuf

Un regroupement dans l'harmonie

◆ DONNACONA — Le regroupement des quatre commissions scolaires de la région de Portneuf en une seule semble vouloir s'accomplir dans l'harmonie, même si plusieurs questions demeurent sans réponse.

par Guy BENJAMIN

La loi 3, adoptée le 20 décembre, qui vise à réduire le nombre de commissions scolaires au Québec de 250 à 150 tout en prévoyant l'intégration des niveaux primaire et secondaire, a déjà entraîné des ré-

solutions chez les quatre commissions scolaires de la région de Portneuf.

Aucun problème quant à la délimitation du territoire de la nouvelle commission scolaire qui sera le même que celui formé par les trois commissions scolaires locales actuelles, soit les commissions scolaires Grand-Bois, Mgr-Vachon Portneuf, territoire desservi par la régionale Tardivel.

Le territoire de la nouvelle commission scolaire est identique à celui de la municipalité régionale de comté (MRC).

Les prochaines étapes

La prochaine étape à franchir dans Portneuf sera la formation du conseil provisoire, qui selon la loi 3, doit être formé aux deux tiers par des commissaires actuels et au tiers par des parents. Et ce conseil provisoire deviendra le grand maître-d'oeuvre de la mise en place de la nouvelle commission scolaire. Sa formation devrait se faire d'ici quelques semaines.

Quatre commissions scolaires veut dire quatre directeurs généraux. Mais comme il y a fusion

des quatre, le conseil provisoire devra choisir lequel conserve son titre au sein de la nouvelle commission scolaire, les trois autres devenant des conseillers, puisque la loi ne prévoit aucune mise à pied chez le personnel cadre.

Les directeurs généraux sont sans aucun doute les personnes les plus au fait des changements qu'entraînera la fusion des quatre commissions scolaires. Mais ils ont préféré ne pas accorder d'entrevues afin de ne pas donner l'impression de vouloir intervenir dans le travail du futur conseil provisoire.

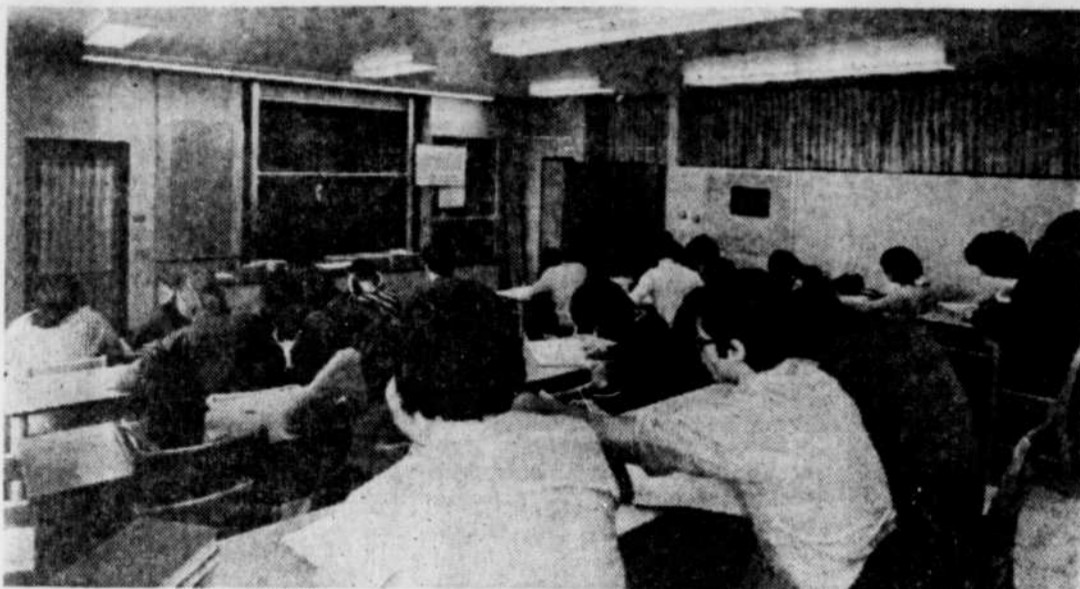
La répartition des ressources financières, ainsi que le transfert et l'intégration du personnel seront parmi les tâches les plus délicates du conseil provisoire.

Quatre commissions scolaires signifient également quatre centres administratifs. Les membres du conseil provisoire devront décider des services qui seront centralisés et de ceux qui demeureront décentralisés.

La région de Portneuf compte présentement 32 commissaires d'école. La nouvelle commission scolaire sera administrée par 12 commissaires élus au suffrage uni-

versel, trois parents des conseils d'écoles primaires et deux des écoles secondaires et un parent représentant les élèves en difficulté d'apprentissage.

Les parents sont d'accord avec les changements qui s'en viennent dans Portneuf, selon Mme Thérèse Fortin-Gagnon, présidente du comité de parents de la Régionale Tardivel. Et face au travail qu'aura à accomplir le conseil provisoire, elle émet le commentaire suivant: "Il faudra plein de bonne volonté de la part de tout le monde pour que ça fonctionne."



Le syndicat des travailleurs de l'enseignement de Portneuf compte quelque 500 enseignants et leurs 4 unités d'accréditation fusionneront en une seule.

Le personnel a bien hâte de voir les effets de la fusion

◆ DONNACONA — Le personnel, qu'il soit enseignant ou non, a bien hâte de connaître quels seront les effets de la fusion des quatre commissions scolaires de la région de Portneuf en une seule.

par Guy BENJAMIN

Une négociation provinciale dictera les orientations à suivre pour l'intégration du

personnel à la suite de la fusion de commissions scolaires en vertu de la loi 3. Ce qui n'empêchera pas certains problèmes plus régionaux de se poser.

Les quelque 500 enseignants membres du syndicat des travailleurs de l'enseignement de Portneuf devront fusionner leurs quatre unités d'accréditation (une par commission sco-

laire) en une seule. Pas de problème pour eux puisqu'ils sont tous affiliés à la même centrale, la CEQ.

La situation est toutefois différente pour le personnel de soutien. Le syndicat des employés de soutien de la régionale Tardivel et de la Commission scolaire Grand-Bois (88 membres) est affilié au Syndicat canadien de la fonction publique.

Les employés de soutien des commissions scolaires Portneuf et Mgr-Vachon sont une quarantaine regroupés au sein de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec. En se retrouvant avec un seul employeur, tous les membres du personnel de soutien devront se regrouper en un seul syndicat.

Pour M. André Braun, vice-président du syndicat des enseignants, les grandes interrogations demeurent celles des quatre listes d'ancienneté qui ne feront plus qu'une, la possibilité ou non du "bumping" inter-niveau et le cas des professeurs en disponibilité sur tout le vaste territoire de la nouvelle commission scolaire.

M. Braun ne cache pas non plus son inquiétude quant à une diminution possible du nombre de groupes d'élèves. Selon lui, la tentation pourrait être forte de transporter davantage d'élèves afin de réduire le nombre de classes.

La mobilité

Pour Mme Nicole Langevin, du syndicat

du personnel de soutien de la Commission scolaire de Portneuf, la question de la mobilité du personnel demeure une interrogation importante. Le personnel de soutien a bien hâte de connaître la réponse concernant les services qui seront centralisés et ceux qui demeureront décentralisés.

Mentionnons que le gouvernement a donné l'assurance qu'aucune suppression de poste ne sera effectuée pendant les deux premières années de la mise en place des nouvelles commissions scolaires.

De l'avis de Mme Louise Gendron, deux ans passent trop vite et elle aimerait bien que le nombre d'années sans mises à pied soit augmenté.

Pour la présidente du syndicat des employés de soutien de la Régionale Tardivel et de la Commission scolaire Grand-Bois, les questions de la confection d'une seule et unique liste d'ancienneté et la préservation des classes d'emploi seront des points à surveiller de près.

Une dernière question: quel nom portera la nouvelle commission scolaire?

Une entente entre la CEQ et l'Etat

◆ MONTREAL (PC) — Le gouvernement Lévêque et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ne se regardent plus en chiens de faïence.

Après des années de confrontation, ces deux partenaires vien-

nent en effet de conclure une entente régissant le transfert des employés de soutien lors de l'intégration des commissions scolaires, et d'une manière générale, on envisage l'avenir d'un oeil plus optimiste.

"Les capacités de

dialogue sont beaucoup plus intéressantes qu'auparavant. Cela indique que ce n'est pas par des actions unilatérales qu'on négocie, mais par le dialogue, en se parlant", de commenter hier l'ex-président de la

CEQ et négociateur pour cette centrale, M. Robert Gaulin.

C'est lui qui vient de négocier l'accord sur le transfert du personnel de soutien. Une quinzaine de rencontres dans un climat serein, et qui réunissaient à une même table le

gouvernement et les enseignants, les professionnels et les employés de soutien. Il s'agissait d'une première, puisque ces trois groupes n'avaient jamais négocié ensemble avec leur employeur auparavant.

Cet accord s'ajoute à d'autres qui ont également été paraphés depuis l'imposition des décrets par Québec. Ce qui augure bien pour l'avenir, pense M. Gaulin. Mais, dit-il, cela ne peut servir de garantie absolue pour les prochaines "grandes négociations", également tributaires de maints retards.

L'entente annoncée hier "mettra fin au climat d'insécurité qui régnait au sein du personnel de soutien depuis qu'il est question de restructuration scolaire, et favorisera le rétablissement d'un climat plus harmonieux dans les milieux de travail", estime pour sa part la vice-présidente de la Fédération du personnel de soutien (CEQ), Mme Danielle Lavallée.

Environ 5,000 secrétaires, techniciens, magasiniers et concierges voient ainsi leur emploi assuré for-

mellement jusqu'en 1988. Et cela, même si des commissions scolaires décident de se fusionner, comme le leur permet la Loi de l'instruction publique.

Le gouvernement avait imposé un moratoire sur les fusions volontaires au cours des dernières années, attendant de réaliser ses projets de restructuration.

Mais il n'est pas impossible qu'il les autorise à nouveau au premier juillet prochain, et c'est là que s'appliquera l'accord qui a été ratifié par les instances syndicales la semaine dernière.

FIÈRE ALLURE

Maternité

LES MODES
WELCOME
ADDITIONS
FASHIONS LTD / L100

Robe de maternité
De coupe ample et confortable, de polycoton, manches courtes avec bavolets à l'avant. Rayée jaune ou bleu. Tailles 6 à 12 ans.

46.00



norman

TSN: Ça c'est du sport!

Le sport, c'est ce qu'il y a de plus excitant à la TV. Et TSN - The Sports Network - c'est rien que du sport, tout le temps. Hockey. Football. Boxe.

Baseball. Tennis. Basketball. TSN est là 24 heures par jour, 7 jours par semaine. De plus, avec la diffusion en différé, vous pouvez regarder l'événement important que vous avez manqué à l'heure qui vous convient.

TSN vous présente en direct de nombreux événements qui ne sont pas diffusés ailleurs. Il y a des reportages, des nouvelles

et des commentaires. Et les meilleurs moments du sport universitaire canadien et américain.

Appelez votre câblodistributeur et abonnez-vous. TSN vous est offert avec d'autres canaux spécialisés. Avec TSN, vous êtes toujours dans le feu de l'action.

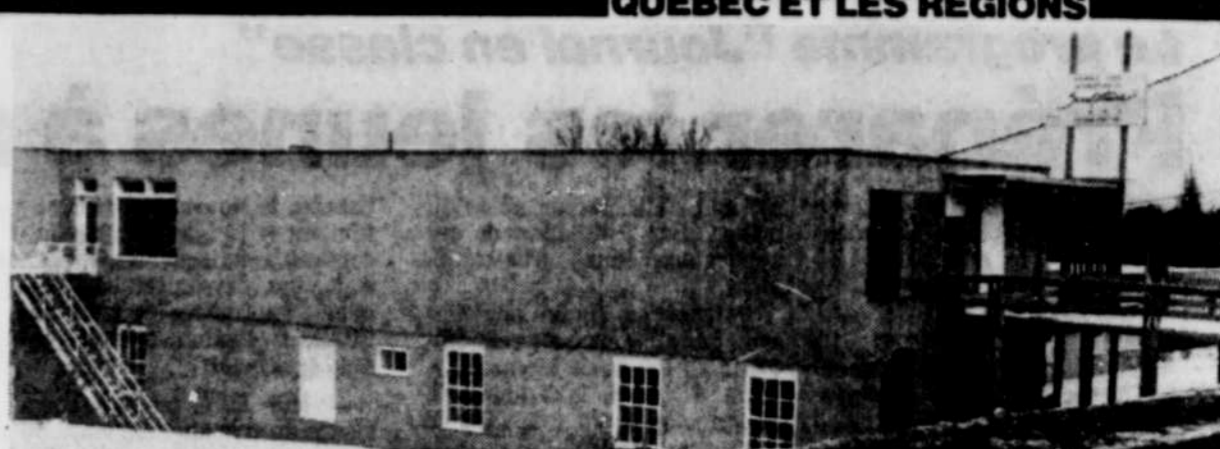
APPELEZ VOTRE CÂBLODISTRIBUTEUR MAINTENANT



"Dans le feu de l'action."



M. Jocelyn Caron, après s'être dévoué pendant trois ans à la préparation du Rendez-vous international de sculpture à Saint-Jean-Port-Joli, retient finalement un bilan positif.



Une ancienne usine de meubles et des sculptures grand format composent l'actif hypothéqué.

Saint-Jean-Port-Joli, été 1984

Rendez-vous de sculpture: risque de faillite

◆ SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Comme les fêtes de Québec 84, celles de la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli l'été dernier ont connu un résultat que beaucoup de gens qualifient de fiasco. Et, toute proportion gardée, le comité organisateur à Saint-Jean-Port-Joli traîne aussi un lourd déficit, en

dépôt de subventions déjà très considérables octroyées par les gouvernements supérieurs.

par Gilles PÉPIN

La corporation du "Rendez-vous international de la sculpture" est

pratiquement prête à rendre les armes en catastrophe, actuellement. Elle affiche un déficit d'administration au montant de \$57,000, en plus d'avoir encore des comptes à payer totalisant \$70,000 et se rapportant principalement à des achats de matériaux, aux services d'électricité et de téléphone ainsi qu'à

des comptes dus aux ministères du Revenu.

Si le ministère des Affaires culturelles du Québec n'octroie pas une subvention additionnelle de \$130,000, la corporation va être obligée de déclarer faillite. Le ministère doit recevoir le rapport détaillé des activités et des finances d'ici une

quinzaine de jours.

On s'interroge

Liquidation difficile

La corporation possède un actif qui n'est pas très facile à liquider, particulièrement 13 grandes sculptures qui ont été réalisées par des artistes de classe internationale, l'été dernier. Il y a aussi un immeuble, comprenant une ancienne usine de meubles et un terrain de 210,000 pieds carrés, à côté de l'Auberge du Faubourg; la corporation y a investi \$133,000, mais elle a dû engager une dette de \$129,000.

Le bilan financier vient d'ajouter à l'irritation. On se souvient que le budget initial de \$200,000, a été finalement quadruplé, à la suite de l'avènement au conseil d'administration de gens étrangers à la communauté et à la sculpture.

Les subventions n'avaient pas fait défaut. \$518,000 sont venus de cette source, pour un budget de \$825,000.

Ce qui a surpris nombre de personnes, notamment, ce fut une dépense de près de \$90,000, consentie pour la direction de l'événement, montant qui inclut une commission de 15 pour 100 des commandites et de certaines subventions. Mais cela avait été établi par le contrat d'engagement de M. Robert Desrosiers, contrat qui avait été préparé avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles. Un montant de \$22,000 reste à payer à M. Desrosiers.

Une victoire de l'art (Jocelyn Caron)

◆ SAINT-JEAN-PORT-JOLI — S'il accepte d'emblée plusieurs critiques et n'hésite pas à confirmer les chiffres obtenus par LE SOLEIL, le président de l'Association des artisans de Saint-Jean-Port-Joli et de la Corporation du Rendez-vous international de la sculpture 1984, M. Jocelyn Caron, retient toutefois un bilan très positif du symposium de l'été.

par Gilles PÉPIN

Pendant deux heures, tout en

continuant tout naturellement la réalisation d'une sculpture, il poursuivra une conversation soutenue avec le journaliste, dans son atelier.

Il tient tout particulièrement à signaler que Saint-Jean-Port-Joli, une localité de 3,400 habitants, a tout de même réussi à se faire connaître internationalement et qu'elle s'est ouverte davantage à l'art moderne.

Il admet par ailleurs que l'insuccès dénoncé fut malheureusement dû au fait que les gens de la région s'attendaient plu-

tôt à une manifestation d'art populaire.

Victoire de l'art?

Le symposium, qui devait être une occasion d'échange et de communication entre les partisans de différentes formes d'art, aura, de toute façon, des suites dans ce milieu québécois, espère M. Caron, à l'instar du doyen des sculpteurs de Saint-Jean-Port-Joli, M. Jean-Julien Bourgault.

"Une belle expérience, oui, mais

qui a coûté cher, dit par ailleurs le sculpteur Marcel Guay. Ce ne fut pas un symposium, mais un imposition", déplore un autre sculpteur bien connu, Benoit Deschênes.

Maurice Harvey, qui vient de gagner un prix de sculpture au Carnaval de Québec, critique plus sévèrement: "Ces sculpteurs étrangers ont levé le nez sur nous, curieusement; l'art moderne, j'appelle ça l'art facile, c'est de l'art flyé. J'espère que ce qui a été vu au symposium va faire apprécier ce que nous faisons."

Les sculpteurs sur bois prendront leur revanche

◆ SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Les sculpteurs sur bois de la région de Saint-Jean-Port-Joli, qui ont été pratiquement oubliés au Rendez-vous international de la sculpture 1984, auront leur douce revanche, l'été prochain. Leurs oeuvres seront à l'honneur, cette fois, à l'occasion d'un festival que l'on veut déjà très spécial.

Le président du comité organisateur, M. Roland Joncas, propriétaire de l'Auberge du Faubourg, ne veut pas cependant que l'on parle de festival. "Ce sera beaucoup plus que cela, ce sera

un événement où la sculpture sur bois sera remise en valeur et qui s'accompagnera de plusieurs activités à caractère social et culturel.

Cet événement se déroulera du 12 au 21 juillet, sur les grands parterres de l'Auberge du Faubourg. Un chapiteau pourra abriter 2,000 personnes; y sera érigé et divers spectacles seront présentés. C'est là d'ailleurs, que, le 19 janvier, une manifestation s'inscrivant dans le cadre du Carnaval de Québec a réuni 2,000 personnes; celles-ci ont vu à l'oeuvre une quarantaine de sculpteurs professionnels travailler de gros blocs de glace.

Dix-huit des meilleurs sculpteurs de la région ont déjà assuré le comité organisateur de l'événement 1985 de leur participation. Quelques autres doivent aussi rejoindre le groupe. Ils sculpteront sur place de grandes pièces, qui resteront exposées en permanence. La possibilité d'organiser une exposition itinérante est également envisagée, a confié au SOLEIL le président Joncas.

L'événement 1985 à Saint-Jean-Port-Joli sera un moyen de rapprochement pour ces grands artisans de la région, en même temps qu'un moyen de promotion touristique.

Il n'y a pas de cachette: le marché de la sculpture, à l'instar de celui de la peinture, a fléchi douloureusement, pendant la récente récession économique; les gens se sont payés le nécessaire et ils ont délaissé passablement les oeuvres d'art.

Dans le secteur de Saint-Jean-Port-Joli, la richesse naturelle et très originale, c'est justement la sculpture et l'artisanat. Le comité organisateur de l'événement 1985 ne veut pas manquer l'occasion; il veut donner le goût au visiteur de retourner dans cette splendide région de la Côte-du-Sud.

Les organisateurs ajoutent fièrement, en ne manquant pas de faire allusion au fiasco économique du Rendez-vous international de la sculpture 1984: L'événement 1985 sera réalisé sans subvention! L'autofinancement sera en effet assuré par des commandites.



Une "gorgone" sculptée dans une souche.

Un centre régional si les gens veulent s'impliquer

◆ SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Si les gens sont prêts à s'impliquer, Saint-Jean-Port-Joli aura bientôt son Centre régional de développement de la sculpture, soutient le président de l'Association des artisans de Saint-Jean-Port-Joli, M. Jocelyn Caron, qui vient de convoquer une assemblée extraordinaire.

La réunion aura lieu à la salle de l'hôtel de ville, ce soir à 19h30. "C'est extrêmement important. Nous demandons une subvention pour régler les dettes résultant de l'événement international que nous avons connu en 1984; mais la population de toute la région doit elle-même se montrer intéressée."

Le président Jocelyn Caron veut en effet susciter un intérêt général, au moins sur tout le territoire où l'association des artisans regroupe quelque 200 membres habituellement, soit de La Pocatière à Montmagny, au nord, jusqu'à la frontière américaine; ce qui est aussi le territoire de la MRC de L'Islet. Un membre de l'association sur trois vit de la sculpture.

Profiter de l'actif

Un vaste projet est déjà élaboré pour profiter de l'actif résultant du Rendez-vous international de sculpture 1984. Ateliers d'initiation et de

perfectionnement, comptoirs d'achats et de ventes, centre de documentation et d'information, voilà un aperçu des hypothèses dont le choix sera laissé aux personnes qui oseront s'impliquer dans le projet.

L'implication du milieu est capitale, dit Jocelyn Caron, qui craint que, s'il n'y a pas de réponse à l'invitation, le ministère ne sera pas enclin à accepter la demande de subvention additionnelle, et l'actif de quelque \$300,000 devra alors être liquidé pour régler la dette. Les créanciers ont déjà été suffisamment patients.

Par contre, il y a encore bon nombre de sceptiques, comme Benoit Deschênes, qui dit: "Régions d'abord la dette". Mais M. Caron a aussi des appuis. "Parce que, dit-il, il faut faire quelque chose pour faire évoluer l'art, tout en assurant la promotion et le développement du tourisme. Notre potentiel, ici c'est l'artisanat et la sculpture; il faut le mettre en valeur."

Un appui important, par exemple, vient de Pierre Bourgault, l'actuel directeur de l'École de sculpture affiliée à la Commission scolaire régionale Pascal-Taché: "Le temps n'est pas à la chasse aux sorcières ni aux chicanes. Il est important que les sculpteurs se mettent d'accord pour profiter du bel actif qui est là".

GAGNEZ UN REMBOURSEMENT

CONCOURS "GAGNEZ UN REMBOURSEMENT"

Jusqu'au 30 mars, c'est le concours "Gagnez un remboursement" Hitachi. En achetant un téléviseur, un four micro-ondes, un magnétoscope, un appareil stéréo, une caméra vidéo... ou n'importe quel autre appareil Hitachi neuf de plus de 100 \$, vous courez la chance d'être remboursé pour la pleine valeur en argent de votre achat. En tout, 75 acheteurs seront remboursés! Passez chez votre marchand Hitachi pour tous les détails du concours "Gagnez un remboursement".

VENTE — LOCATION — RÉPARATION SUR TOUTES LES MARQUES

945, route de l'Église, Ste-Foy (coin Quatre-Bourgeois)

AUDIO BEAUDOIN

depuis 20 ans à votre service T.V. INC. 653-8951

Le programme "Journal en classe"

Préparer les jeunes à relever les lecteurs

◆ Chaque jour, plus de trois millions de Québécois lisent un quotidien.

par Lise LACHANCE

L'Association des quotidiens du Québec a créé, il y a quatre ans, un comité "Journal en clas-

se" afin d'élaborer un guide du maître pour l'utilisation de ces publications dans l'enseignement.

L'organisme, auquel adhèrent sept grands journaux (LE SOLEIL, La Presse de Montréal, le Droit d'Ottawa, la Tribune de Sherbrooke, la Voix de l'Est de

Granby, le Nouvelliste de Trois-Rivières et le Quotidien de Chicoutimi), veut inciter les jeunes à la lecture, développer leurs habiletés langagières et leurs aptitudes à communiquer. Il entend également:

— leur faire prendre conscience du potentiel immense du journal en tant que source d'information et d'apprentissage;

— les familiariser avec les services offerts par les journaux aux individus ainsi qu'à la communauté en général;

— les préparer à être capables d'utiliser le journal, une fois leurs études terminées, comme outil d'éducation permanente.

Cours de familiarisation

"Nous admettons volontiers que l'initiative "Journal en classe" présente le grand avantage d'augmenter le tirage des journaux et de préparer une relève de lecteurs", avoue sans ambages la responsable du programme au SOLEIL, Rose-Marie Haché.

La jeune femme a déjà sillonné tout le territoire de distribution du quotidien québécois pour répondre à la demande de centaines d'enseignants intéressés à recourir à ce précieux auxiliaire pédagogique qu'est le journal. Elle leur consacre tout le temps qu'ils lui réclament, qu'il s'agisse d'une heure ou d'une journée. Les déplacements sont entièrement défrayés par son employeur. "Je me rends quatre ou cinq fois par année à Thetford, à Rivière-du-Loup, Bellemare et la Côte-Nord me réclament régulièrement. Je dois aller en Gaspésie dans les prochaines semaines", souligne la responsable des projets communautaires.

A l'occasion de la Semaine nationale du journal en éducation,



Les messages publicitaires: une excellente façon d'apprendre en un temps deux mouvements la règle des comparatifs de supériorité!

elle organise quelques ateliers pratiques pour des groupes.

Selon Mme Haché, un quotidien peut être utilisé avec profit à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la fin des études. A la maternelle et au début de la première année, par exemple, les enfants peuvent identifier les lettres majuscules et minuscules, découper les noms des jours de la semaine et les coller dans leur cahier, trouver et découper des mots qui commencent par "b" comme dans bébé, découper les

lettres qui composent leur prénom, etc.

Jusqu'à maintenant, en secondaire V, l'accent a été mis sur les éditoriaux pour développer le sens critique des adolescents. L'initiation à l'économie figurant maintenant au programme, l'Association des quotidiens du Québec publiera un guide d'utilisation du journal à cette fin, dans deux mois.

Enquête

Rose-Marie Haché est incapable, à l'heure actuelle, de

dire combien d'écoles recourent aux grands quotidiens du Québec comme outils pédagogiques, car les institutions qui le font n'en avisent pas toutes les publications concernées. Loin de là.

Afin de savoir à quoi s'en tenir en ce qui concerne le territoire de distribution du SOLEIL, la jeune femme procédera bientôt à un sondage auprès des 700 à 800 écoles privées et publiques qui s'y trouvent. Elle enverra incessamment à chacune un formulaire.



Ampha Khammy, d'origine laotienne, qui ne parlait pas un mot de français il y a quatre ans, adore utiliser un journal en classe. Elle étudie à l'école secondaire Vanier.

Nouveau-Brunswick

Nouvelle série d'audiences sur le bilinguisme

◆ Le comité consultatif sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick tiendra d'autres audiences publiques à compter du 12 mars dans 13 villes et villages de la province.

par la Presse canadienne

Les commissaires, dont la première série d'audiences a provoqué une vive controverse au sein de la population, iront recueillir le point

de vue des citoyens sur le rapport Poirier-Bastarache, publié en 1982, qui propose d'apporter d'importantes modifications aux politiques linguistiques du Nouveau-Brunswick.

Le rapport propose notamment l'établissement de ministères bilingues et la mise en place de services en français dans les municipalités à forte proportion francophone.

MAIGRIR

Le nouveau Plan d'attaque amélioré fait fondre les livres excédentaires...
VITE... VITE... VITE.



LES WEIGHT WATCHERS ANNONCENT LE NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE AMÉLIORÉ

Nouveau.

Le Plan d'attaque, qui est le programme d'amaigrissement le plus efficace de l'histoire des Weight Watchers, a été encore simplifié grâce aux nouvelles listes de menus, plus nombreuses et plus faciles à préparer que jamais. Alors, faites comme des millions de personnes qui ont perdu des millions de kilos en suivant le Plan d'attaque, parce que cette année nous l'avons encore simplifié - spécialement pour vous - spécialement pour l'adapter à votre style de vie. N'attendez plus - joignez-vous aux Weight Watchers dès aujourd'hui.

Amélioré.

Encore plus simple à suivre

* Aucun contrat
* Frais d'inscription \$12
* Classe hebdomadaire \$6
* Total \$18
1ère classe maintenant \$18

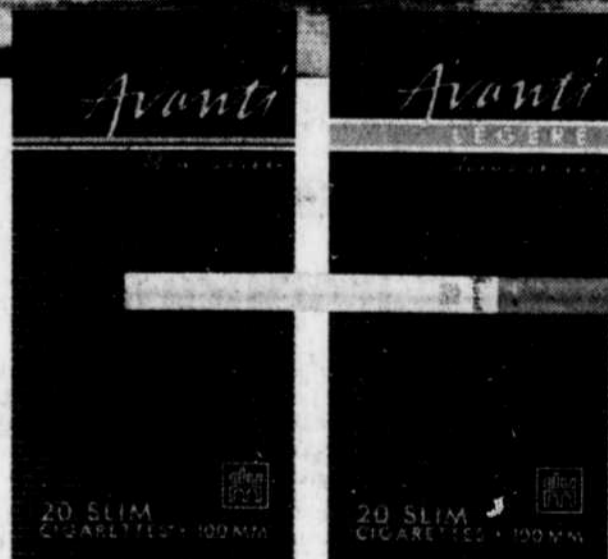
WEIGHT WATCHERS.

Pour QUÉBEC 651-9224

Weight Watchers Int. Inc. 1982, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS



Plus mince... plus douce.
Avanti et Avanti Légère.
Formats King Size et 100 mm.



Avanti

Par du MAURIER

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Avanti King Size: "goudron" 13 mg, nicotine 1,1 mg; 100 mm: "goudron" 14 mg, nicotine 1,2 mg.
Avanti Légère: King Size: "goudron" 8 mg, nicotine 0,8 mg; 100 mm: "goudron" 9 mg, nicotine 0,9 mg.